

ARCHIVES

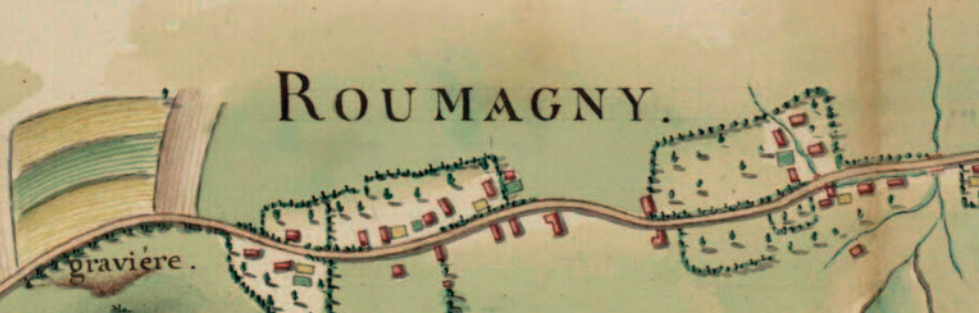
DES

HIVES

EN FRANCE

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

2021



ARCHIVES
DES
EN FRANCE

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

2021





Introduction

S'il est un domaine qui a profondément marqué l'actualité de l'année 2021, c'est sans doute celui de l'accès aux archives.

Une spectaculaire avancée a en effet été marquée en la matière par la promulgation de la loi du 30 juillet 2021 relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement, qui prévoit désormais la déclassification automatique des documents d'archives dès l'expiration des délais de communicabilité qui pèsent sur eux, tout en octroyant une protection renforcée à certaines catégories très ciblées de documents, classifiés ou non, justifiée par la protection des intérêts fondamentaux de la Nation. Cette évolution législative a ainsi permis l'accès à des centaines de milliers de documents classifiés.

La facilitation de l'accès aux archives s'est également traduite par plusieurs arrêtés de dérogation générale qui ont ouvert quasiment toutes les archives de la justice et de la police judiciaire relatives à la guerre d'Algérie, ainsi que de nombreux documents relatifs au Rwanda entre 1990 et 1994, et en particulier au génocide des Tutsi, sans compter l'ouverture d'archives relatives aux essais nucléaires en Polynésie française. Témoignent aussi de cette attention renouvelée portée à la transparence en matière d'accès la refonte de l'Observatoire des dérogations et sa publication, pour la première fois, en *open data*.

Sur tous ces chantiers, le service interministériel des Archives de France a tenu à affirmer les valeurs qui fondent sa politique, à savoir la facilitation de l'accès aux documents dans le respect des intérêts supérieurs de la Nation ; la contribution à la documentation historique par une approche scientifique, c'est-à-dire documentée, neutre et objective, des sources ; une stricte répartition des champs de compétence entre la mise à disposition des archives, qui relève de sa mission de service public, et leur exploitation, qui relève de la recherche publique et de la société civile.



Club de football du Calvados (1909-1910), document collecté en 2021 par les Archives du Calvados.

L'année 2021 a aussi été celle de la réouverture des services d'archives au public après la crise sanitaire. Si les chiffres de fréquentation restent encore en-deçà de ceux de 2019, l'accès à distance aux ressources numériques, via les sites internet et le portail FranceArchives, est en constante augmentation, avec désormais un lecteur en salle de lecture pour cent trente en ligne. C'est pour mieux comprendre cette mutation de nos usagers qu'a été réalisée une très grande enquête sur les publics internautes, qui s'est appuyée sur vingt-huit mille réponses.

2021 est également l'année d'une belle reprise de la collecte papier et numérique, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enfance, de la culture, du sport (dans le contexte des prochains Jeux olympiques et paralympiques de 2024), ou encore

d'archives de militants et d'hommes et de femmes politiques. C'est l'année des premiers webinaires sur les politiques de collecte et de sélection et celle de l'ouverture à commentaires des fiches d'évaluation des archives à collecter.

C'est enfin, dans le domaine prioritaire de l'archivage numérique, cinquante-six services départementaux d'archives qui disposent désormais d'un système d'archivage numérique (contre seulement six en 2014), la mise en production de l'offre d'archivage électronique intermédiaire VITAM accessible en service (VAS), ou encore l'ouverture du prototype de diffusion des archives nativement numériques aux Archives nationales.

Ces réussites, nous les devons au formidable réseau que constituent les services d'archives en France, à des femmes et des hommes passionnés et engagés au service de la collecte, de la conservation, de la communication et de la valorisation des sources qui fondent notre droit, notre histoire et notre citoyenneté.

Françoise BANAT-BERGER
Cheffe du Service interministériel des Archives de France

Données clés 2021

Le nombre de services d'archives et d'archivistes reste stable



577

Services d'archives
(Archives nationales, régionales,
départementales, communales
ou intercommunales)



5 229

Personnels d'État
ou territoriaux
travaillant dans ces services

Les usagers reviennent après les contraintes de l'année 2020, mais la fréquentation demeure en dessous des chiffres de 2019



235 141

Nombres de séances
de travail des usagers
en salle de lecture



595 061

Nombre de participants aux
activités culturelles et
pédagogiques dans les services
(adultes et moins de 18 ans)

La collecte d'archives papier et électroniques repart à la hausse après une année 2020 difficile



81,5 kml

Nouvelles entrées
d'archives papier



44 618 Go

Nouvelles entrées
d'archives
électroniques



86 kml

Archives papier
classées



78 133 748

Nombre de connexions
sur les sites internet
des services



1 809 600 457

Nombre de pages et d'images
vues sur les sites internet
des services

La consultation à distance des ressources proposées sur les sites internet des services se maintient de manière très satisfaisante après la hausse circonstancielle de 2020

Retrouvez toutes les données sur le portail [FranceArchives](#)

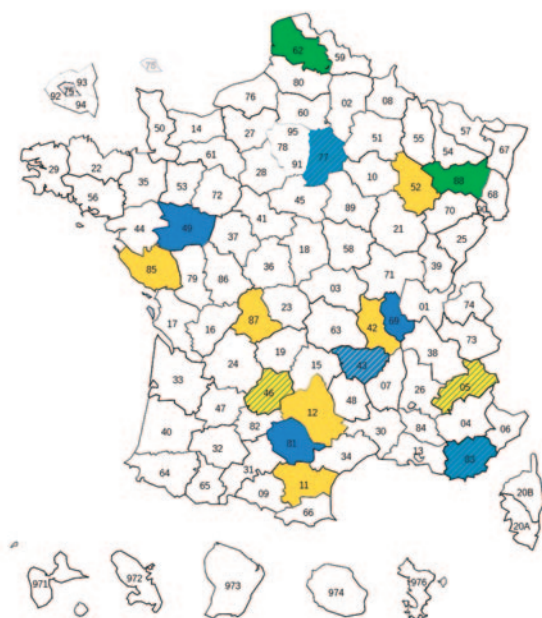




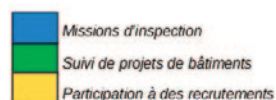
Inspection des patrimoines, collège Archives

Dans un contexte contraint (le collège Archives ne comptait qu'un seul membre), l'année 2021 a révélé une évolution du métier d'inspecteur, qui associe désormais aux activités connues de longue date (les inspections de services et les représentations dans les instances culturelles : École nationale des chartes, section « Objets mobiliers » de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, MuséoParc Alésia, « Forum des solutions » animé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, programme européen de construction d'un centre de compétences pour la conservation du patrimoine, dit « 4CH »), des missions sur des sujets nouveaux, parfois atypiques et transversaux. C'est ainsi que les missions transversales et collectives inter-collèges ont été plus fréquentes et ont fait l'objet de publications sur FranceArchives et par d'autres voies (articles, colloques, sites de recherche). Un rapport Archives-Archéologie sur les archives des fouilles a été rendu au directeur général des patrimoines et de l'architecture et a fait l'objet d'une communication commune au colloque « Profession : archéologue ? »,

organisé aux Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, le 2 décembre 2021. L'étude sur le bénévolat et la participation des citoyens aux politiques publiques du patrimoine a été menée à bien avec les spécialités Monuments historiques, Inventaire et Musées sur tous les secteurs patrimoniaux.



Carte des inspections menées en 2021



La Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France présente

Journée d'étude
Jeudi 2 décembre 2021
À partir de 9h

Profession : Archéologue ?

Présentation de l'édition du Comité de France, par
Claude Goussier, Paris, 1972. Ouvrage qui sera
en ligne prochainement. « Tout ce qui est venu
devenir de la terre avec le temps ».

Auditorium
Archives nationales du
Monde du Travail
78 boulevard du Général Leclerc
59100 Roubaix

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL



Accompagner, évaluer, collecter, bâtir, conserver, protéger

GRANDES ORIENTATIONS DU CONTRÔLE ET DE LA COLLECTE

La politique de contrôle et de collecte

La politique de contrôle pilotée par le service interministériel des Archives de France a été marquée en 2021 par les grands projets de transformation numérique des administrations et leurs conséquences en matière d'archivage. Le secteur de l'urbanisme est le plus touché, la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite « loi ELAN », ayant imposé aux collectivités de plus de 3 500 habitants de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme (entre autres les demandes de permis de construire) déposées depuis le 1^{er} janvier 2022. Ces dossiers constituent à la fois des éléments de preuve essentiels aux contentieux en matière d'urbanisme et des documents fondamentaux pour l'identité et la mémoire des communes. Les Archives de France accompagnent par conséquent la dématérialisation de ce processus administratif essentiel à la vie locale et impliquant de nombreux acteurs (État, collectivités territoriales), pour que l'archivage et la préservation à long terme de ces dossiers soient assurés. Elles ont également été appelées à intervenir dans le domaine médico-social en précisant notamment, dans le contexte de la crise sanitaire et de la fermeture des centres de vaccination, les règles de gestion des données et des documents produits dans les centres de vaccination contre la Covid-19.

En matière de collecte des archives, les Archives de France ont œuvré pour une meilleure coordination entre les différents services publics d'archives (services de rangs national, départemental, communal...) en lançant avec eux une réflexion sur l'élaboration de leurs politiques de collecte. Ce projet a débuté par une série de webinaires de retours d'expérience sur la mise en œuvre de leurs politiques et stratégies de collecte, rassemblant chacun environ 200 participants. Un séminaire *in situ* intitulé « Élaborer une politique de collecte » a également été conçu en partenariat avec l'Institut national du patrimoine afin de nourrir la réflexion en alternant des retours concrets, des apports plus académiques et théoriques sur le sujet et des ateliers en co-construction avec les participants. Par ailleurs, de nouveaux outils à destination des services publics d'archives ont été mis au point pour leur faciliter le travail d'évaluation archivistique. Il s'agit de fiches détaillant, pour un domaine donné, les grands ensembles documentaires, spécifiant les différents services administratifs impliqués dans leur production, proposant des pistes d'évaluation

Les archives de Troyes aux Archives de l'Aube

Les archives définitives de Troyes et de Troyes Champagne Métropole ont été déposées aux Archives de l'Aube entre juin et décembre 2021. Encadré par une convention et par des réunions de suivi régulières, ce dépôt de près d'1,2 kml (dont 186 ml d'archives antérieures à 1800) a été précédé d'une vaste opération de décontamination, de dépoussiérage et de réévaluation des archives contemporaines, qui a permis l'élimination de 591 ml. Il s'accompagne de la mise à disposition par Troyes et Troyes Champagne Métropole de 4 agents précédemment affectés aux Archives municipales et communautaires, à hauteur de 60 % de leur temps de travail. Les 40 % restant sont consacrés à la collecte et au préarchivage, pour l'accueil duquel la ville et la communauté d'agglomération viennent d'aménager un local provisoire, en attendant la création prochaine de nouveaux locaux. Les deux collectivités contribuent par ailleurs au budget des Archives départementales : remboursements des fluides (au prorata des mètres linéaires occupés) et du coût des opérations de reconditionnement, de restauration ou de numérisation des fonds déposés.



Fonds de la ville et de la métropole de Troyes aux Archives de l'Aube.

de l'intérêt historique ou patrimonial des documents et identifiant les services d'archives pouvant assurer leur collecte. Le premier texte de préconisation adoptant cette forme a été publié en 2021 pour accompagner la collecte des archives produites dans le cadre de la politique d'éducation prioritaire. Certains services s'en sont immédiatement saisis : ainsi, les Archives de la Nièvre ont mené une campagne de collecte concernant les réseaux d'éducation prioritaire (REP) auprès des écoles, collèges et circonscriptions de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) ; celles des Ardennes ont collecté des fonds d'établissements classés REP+ ; les Archives du Val-de-Marne ont collecté les archives d'une zone d'éducation prioritaire ; celles de la Charente ont achevé un programme de collecte des coordinations REP/REP+, tandis que les Archives de la Seine-Saint-Denis ont accueilli un versement numérique de témoignages oraux d'acteurs de la politique d'éducation prioritaire.

Enfin, les travaux menés par les Archives de France en 2020 et 2021, dans le cadre du Conseil supérieur des archives, en matière de transparence de la collecte, ont porté leurs fruits. Le projet de définition d'un modèle permettant d'exporter les registres des entrées des services d'archives et de les partager plus facilement en *open data* a été mené à son terme, et ce modèle a été publié à l'occasion de la Journée internationale des archives. Des séances de travail ont eu lieu avec les éditeurs de logiciels, qui l'intègrent désormais peu à peu. De premiers services, dans le sillage des Archives nationales, ont publié leur registre des entrées d'archives pour l'année 2021 en *open data*, en conformité avec le modèle. Parmi les précurseurs, citons les Archives d'Antibes, les Archives du Calvados et des Côtes-d'Armor, les Archives des Pays-de-la-Loire et celles de Lorraine.



Registres des entrées publiés en données ouvertes.

Focus sur la mission des archives auprès du ministère de la Transition écologique

La mission des archives auprès du ministère de la Transition écologique est un service de 11 agents, dirigé par une conservatrice du patrimoine assistée de deux adjointes. Elle est compétente pour l'ensemble du pôle ministériel, qui couvre les domaines de l'environnement, de l'énergie, du logement, des transports et de la mer, et exerce également le contrôle scientifique et technique sur les opérateurs relevant de ces domaines, dont elle accompagne les projets phares.

La mission conduit la politique d'archivage électronique ministérielle, qui l'a amenée à intégrer, comme ministère porteur, l'offre de service VITAM accessible en service (VAS), en production depuis octobre 2021. La mission porte en parallèle plusieurs projets de versements de données issues de systèmes d'information, telles que les autorisations d'urbanisme, les dossiers d'inspection, les permis poids lourds, ou encore les dossiers de francisation des navires.

Elle a enfin une action envers le réseau déconcentré du ministère (aux niveaux départemental et régional), par la mise à disposition d'un système d'information archivistique de gestion des archives intermédiaires, et l'animation d'un réseau de pilotes régionaux.



Affiche de la Croix-Rouge française déposée aux Archives nationales.

Une année de collectes remarquables

Archives publiques

Avec 4,4 kml et 880 Go, le volume des archives collectées en 2021 par les **Archives nationales** dépasse de beaucoup le volume des entrées de 2019 et de 2020. Sur cet ensemble, 3,7 kml et 700 Go sont constitués d'archives publiques et environ 700 ml et 180 Go d'archives privées. On mentionnera notamment les fonds de Jack Lang et de Gisèle Halimi, ou encore le fonds des archives de la Croix-Rouge. Une part importante des archives numériques est constituée par les archives audiovisuelles des procès versées par le ministère de la Justice, notamment le procès des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015. Les sources numériques constituées par la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) dans le cadre de sa mission, notamment les témoignages de victimes, ont également été confiées aux Archives nationales.

Dans les **Archives départementales**, outre la collecte des archives de l'éducation prioritaire (et plus largement d'établissements scolaires), évoquée ci-dessus, le secteur de l'enfance a été particulièrement investi. En Lozère a été collecté un album photographique retraçant une tournée dans le département

de la Croix-Rouge pour la protection maternelle et infantile dans les années 1950. Plusieurs départements ont complété leurs fonds de dossiers d'aide sociale à l'enfance : le Doubs, la Dordogne, les Landes et la Charente. Les Archives de la Charente ont également reçu un ensemble de fonds d'institutions d'accueil d'enfants. Les Archives d'Ille-et-Vilaine ont débuté, avec leurs homologues des Côtes-d'Armor, un chantier d'archivage de la protection judiciaire de la jeunesse. Les Archives du Loiret ont mené une collecte en direction de plusieurs établissements publics et privés en charge de mineurs. Le domaine de la santé n'est pas en reste. Les Archives de l'Ardèche ont collecté le contenu de la plateforme de retranscription d'appels liés au Covid-19, les Archives du Val-de-Marne, les dossiers départementaux de suivi de la pandémie, outre ceux de gestion de la grippe H1N1. Plusieurs services ont collecté des archives hospitalières : dépôts des hôpitaux de Sedan et de Charleville-Mézières, pour la période antérieure à 1940, aux Archives des Ardennes ; dépôt des archives d'Ancien Régime de l'hôpital général de la ville de Quintin dans les Côtes-d'Armor ; collecte des archives médicales et administratives de l'établissement public de santé mentale de Fleury-les-Aubrais dans le Loiret. On peut enfin noter la collecte aux Archives du Nord des archives de Dominique Stéhelin, oncologue de renommée internationale ; celle des archives de la faculté de médecine de l'université de Strasbourg aux Archives d'Alsace, ou encore le versement d'archives du conseil régional de l'ordre des pharmaciens aux Archives de la Seine-Maritime.



Carnets intimes d'Irène Lascols, dans leur coffret métallique, donnés en 2021 aux Archives de Lozère.

Les **Archives départementales et municipales** ont également accueilli de nombreux fonds liés à la vie politique locale et nationale. Ainsi, les archives du sénateur-maire socialiste Gérard Delfau ont été collectées par les Archives de l'Hérault. Aux Archives de Tourcoing, on note l'entrée du fonds d'un ancien adjoint, très actif auprès du Parti socialiste ; celle de documents sur le socialisme narbonnais dans les années 1950-1960 aux Archives de Narbonne ; la collecte du fonds d'un ancien militant socialiste quimpérois passé au Parti communiste aux Archives de Quimper. Les Archives d'Indre-et-Loire ont collecté le fonds de la fédération départementale du Parti communiste français. Les Archives de Millau ont pu collecter un ensemble de fonds documentant la lutte du Larzac : archives de l'Association pour l'aménagement du Larzac, fonds du président du Comité de défense du Larzac, archives Guy et Marisette Tarlier, comptant parmi les premiers paysans entrés en lutte, complétés par des fonds de diapositives, d'objets et d'affiches.

Enfin, on peut noter la collecte de divers ensembles documentaires liés à la guerre d'Algérie : dossiers de Harkis et de rapatriés d'Algérie aux Archives de l'Indre ; cartes de combattants aux Archives des Landes ; témoignages réalisés auprès d'anciens combattants choletais versées aux Archives de Cholet.

On remarque également en 2021 le lancement d'une collecte d'archives liées au monde sportif. Les Archives des Alpes-Maritimes ont collecté les archives du musée national du Sport et de riches versements relatifs au sport depuis 1968. Les Archives du Finistère ont commencé une opération destinée à se poursuivre jusqu'en 2024, à l'occasion du départ

du Tour de France à Brest. Les Archives de Beausoleil ont collecté les archives d'une association sportive dissoute. Les Archives du Calvados ont inauguré la collecte du principal club de gymnastique de Caen fondé en 1906, du yacht-club de Deauville, de la Société nautique de Caen, de la Société hippique de Bayeux, ou encore de l'Étoile sportive de Thury-Harcourt – club de foot centenaire. Les Archives de Saint-Étienne ont, quant à elles, recueilli le livre du souvenir (numérique) ouvert en hommage à Robert Herbin. Les Archives d'Indre-et-Loire ont collecté le fonds du président de la fédération départementale de cyclotourisme.



Équipe de gymnastique « La Phalange Notre-Dame » de Caen (1922).

Les archives liées au monde du spectacle sont bien représentées dans la collecte menée en 2021. Les Archives du Finistère ont collecté des archives (numériques) musicales bretonnes et le « fonds Hier et aujourd'hui » des données sonores ; celles de la Loire-Atlantique, les archives du Grand T, scène théâtrale du Département, et de l'association Musique et danse. Les Archives d'Arles et celles d'Angers ont reçu des archives théâtrales. La ville de Cholet a collecté les archives de l'association « L'Orchestre harmonique de Cholet ».

Toujours dans le domaine du spectacle et de l'événementiel, les Archives des Ardennes ont collecté le fonds du fondateur du Festival mondial des théâtres de marionnettes ; les Archives de Cannes, les dossiers de bâtiments communaux dont ceux du Palais des festivals ; les Archives du Loiret, le fonds d'un gérant d'une société de production audiovisuelle. Enfin les Archives de la Métropole européenne de Lille ont collecté les archives de l'association Capitale mondiale du design (vidéos numériques).

SOLON entre aux Archives nationales !

SOLON est une application de gestion électronique de documents qui permet de dématérialiser le processus de préparation des textes législatifs et réglementaires (lois, décrets, arrêtés). Dès la mise en place de l'application, en 2007, la question de son archivage s'est posée.

Les travaux se sont accélérés en 2016 avec le développement parallèle du système d'archivage électronique des Archives nationales.

Le premier versement a été effectué en avril 2022 : un peu plus de 17 500 dossiers ont été transférés aux Archives nationales pour être pris en charge dans le système d'information archivistique numérique. Les années 2008-2012, correspondant à la première version de l'application SOLON, vont y être progressivement versées.

Ce projet de longue haleine a mobilisé dans la durée tant les services producteurs que les archivistes et doit sa réussite à leur forte implication.



Nabucco, représentation aux Chorégies d'Orange (1982).

Archives privées

En 2021, 18 services ont pu acquérir des archives privées avec le soutien des Archives de France.

On peut souligner la démarche toujours active d'accroissement des collections municipales, avec près d'un quart des subventions alloué à des villes (Nice, Montpellier, Orange et Les Sables-d'Olonne). Il faut noter également la prédominance confirmée des ensembles iconographiques ou photographiques et, sans surprise, des fonds d'archives familiales ou des papiers de fonction.

Quelques acquisitions remarquables

■ **Fonds photographique de Paul Louis** (Archives des Alpes-Maritimes) : il s'agit d'un corpus exceptionnel de plus de 300 000 vues produit par un photoreporter établi à Nice, qui photographia les Alpes-Maritimes et la Côte d'Azur des années 1930 aux années 1980, couvrant la plupart des manifestations publiques (festivals de Cannes et de Juan-les-Pins, carnaval de Nice...) mais aussi les épreuves sportives, les festivals folkloriques, ou encore les scènes de la vie quotidienne. Cet ensemble vient compléter le fonds d'un autre photographe niçois connu, Vincent Gargano, actif dans les années 1950-1970.

■ **Fonds José Sourillan, archiviste à RTL pendant 20 ans** (Archives nationales) : 700 boîtes, intégralement restaurées et numérisées, contenant environ 1 100 bandes magnétiques enregistrées, soit près de 2 000 heures d'audition. Ce corpus exceptionnel de témoignages complète les fonds publics déjà conservés ainsi que les archives sonores privées – il comprend notamment le transfert complet des enregistrements originaux des

négociations de l'armistice qui se sont déroulées les 21 et 22 juin 1940 à Rethondes, entre la délégation française représentée par le général Huntziger, et le général Keitel. Cette copie, dite « copie d'Hitler » (car transmise au maréchal Pétain par Hitler) a été redécouverte en 2015 en Allemagne.

■ **Fonds photographique de Philippe Gromelle, photographe officiel des Chorégies** (Archives d'Orange) : corpus de plus de 50 000 prises de vue argentiques (1978-2004) et 637 Go d'archives numériques à partir de 2005.



Chorégies d'Orange (1989).



Photographie extraite du Fonds Duvernoy, Archives du Doubs.

ASSURER L'ARCHIVAGE PÉRENNE DES DONNÉES NUMÉRIQUES

Véritable colonne vertébrale du cadre stratégique de modernisation des archives pour les années 2020 à 2024, l'archivage numérique fait l'objet de toutes les attentions de la part des Archives de France. Qu'il s'agisse de promouvoir l'écosystème qui s'est progressivement construit autour de la solution logicielle VITAM ou de favoriser le développement de l'archivage numérique dans les ministères et dans les collectivités, des efforts considérables sont menés à tous les niveaux du réseau des services publics d'archives ainsi qu'au plan européen.

Poursuivre le développement du programme interministériel VITAM

Le programme d'archivage électronique VITAM propose dorénavant deux versions de la solution logicielle par an. La version 4 offre, pour la première fois, l'ajout des interfaces pour l'utilisateur, issues de l'initiative de membres du « club utilisateurs » (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, Centre informatique national de l'enseignement supérieur, projet interministériel Vitam Accessible en Service, Société Xelians) pour mutualiser les travaux de développement.

Le ministère des Armées, l'Institut national de la propriété industrielle, Urssaf Caisse nationale, la Caisse nationale d'assurance maladie et VITAM accessible en service (VAS) ont mis en production en 2021 leur système d'archivage électronique fondé sur VITAM, rejoignant les

Archives nationales, les Archives diplomatiques et le groupe Xelians.

Le « club utilisateurs », qui est passé de 21 à 42 membres en 2021, accueille, entre autres, des entreprises du secteur numérique. Des collectivités territoriales ont également rejoint le club, qui travaillent au sein d'un groupe dédié.

Enfin, l'offre de service pour l'archivage intermédiaire à destination des ministères et opérateurs (VITAM accessible en service) a été ouverte en septembre 2021 avec comme ministères fondateurs les ministères sociaux, le ministère de la Culture et celui de la Transition écologique.



Soutenir l'archivage numérique dans les territoires

L'appel à projets Archivage numérique en Territoires (ANET) s'adresse aux services d'archives des collectivités. 30 projets ont ainsi pu être sélectionnés et subventionnés en 2021. Cet accompagnement de l'État à destination des collectivités a permis, par un effet de levier, une nette progression de l'archivage numérique dans les collectivités, faisant passer le taux d'équipement en systèmes d'archivage électronique de 6 départements en 2014 à 56 en 2021.

Le second appel à projet, intitulé Dispositif interministériel d'accompagnement des missions pour l'archivage numérique (DIAMAN), est ouvert aux ministères et opérateurs nationaux de l'État. Il favorise les versements d'archives électroniques dans le système d'archivage intermédiaire des ministères (VITAM accessible en service) ou aux Archives nationales. En 2021, les projets retenus concernaient l'archivage des documents signés électroniquement au ministère de la Culture, le versement des documents produits par le Conseil général de l'environnement et du développement durable du ministère de la Transition écologique, et enfin celui des dossiers instruits par la Commission nationale du droit d'asile.

Expérimenter le stockage de données sur ADN

Encore objets de fantasmes il y a peu, le stockage et l'archivage des données numériques sur ADN sont devenus une réalité. Ce procédé est une réponse prometteuse aux défis contemporains de la conservation des données, *a minima* pour leur stockage « à froid » : expansion vertigineuse des données ; faible durée de vie des supports de stockage ; quantité d'énergie gigantesque requise, induisant un coût économique et un impact environnemental considérables. Le projet « DNA Drive », porté par les Archives nationales, le CNRS et Sorbonne Université, a permis, en septembre 2021, d'encoder sur ADN deux textes emblématiques : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne de 1791. Désormais conservés dans des capsules métalliques résistant à toute épreuve, ces deux documents ont rejoint l'Armoire de fer, qui contient les plus précieux documents des Archives nationales. Pour le moment preuve de concept, l'industrialisation du processus est à l'étude.



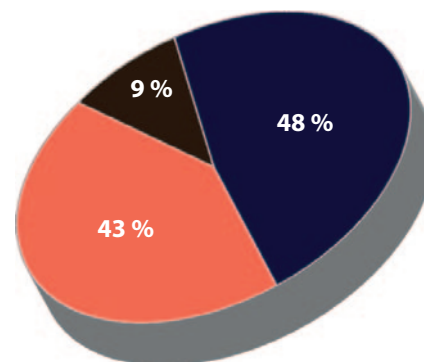
Capsule contenant les premiers documents encodés sur ADN déposés aux Archives nationales.

Normaliser l'archivage numérique à l'échelle européenne

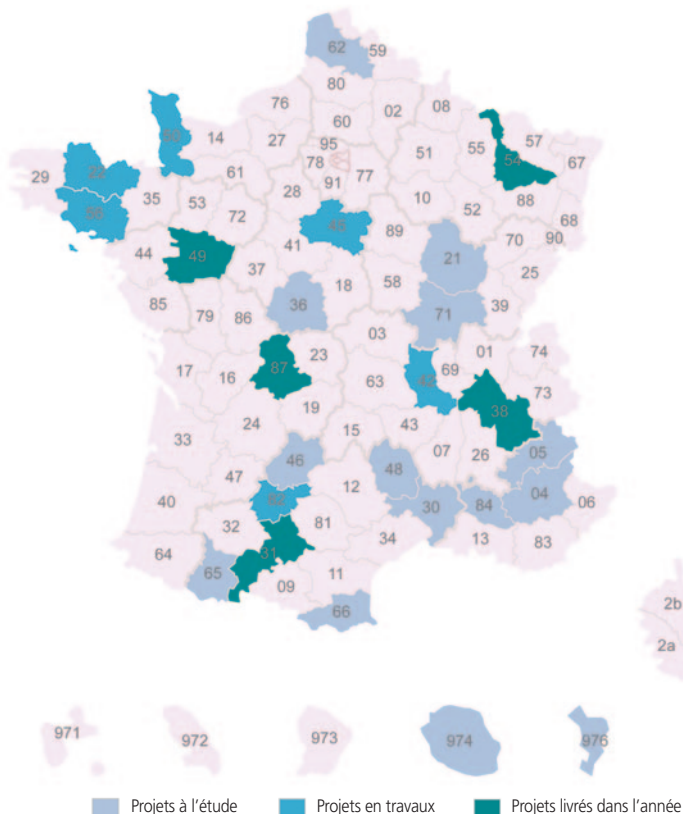
Le cadre législatif et réglementaire européen (règlement général sur la protection des données, règlement sur l'identification électronique et les services de confiance) nécessite de partager les approches des différents pays de l'Union en matière de normes sur l'archivage numérique. Identifier les convergences, mais aussi les besoins non encore couverts est nécessaire pour atteindre la plus grande qualité possible et pérenniser le patrimoine informationnel, tant pour la justification des droits des personnes que pour la constitution de la mémoire historique.

Pour ce faire, les Archives de France se sont fortement impliquées dans la création d'un comité normatif européen, le CEN TC 468. Chargé de normaliser les aspects fonctionnels et techniques de la préservation de l'information numérique, ce comité a tenu sa première réunion plénière en juin 2021. Les échanges fructueux ont signalé des convergences mais également des spécificités, qui ont fait apparaître toute l'utilité d'adopter un vocabulaire commun pour le domaine et ses concepts multiples et complexes.

Répartition des projets financés par le programme ANET



- Archives départementales
- Communes et intercommunalités
- Autres (CHU, université)



Une tour des Archives à Pierrefitte !

La fermeture du site de Fontainebleau des Archives nationales, effective en 2022, entraînera la saturation du site de Pierrefitte-sur-Seine vers 2027 au lieu de 2040. Le projet d'extension sur la réserve foncière prévue dès l'origine est donc déjà lancé. Il est porté, comme tous les travaux d'envergure des Archives nationales, par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC). Le futur bâtiment, relié à l'actuel par des passerelles, permettra de conserver 100 kml, ce qui portera la capacité du site à 458 kml, et offrira aux équipes, sur plus de 1500 m², de nouveaux espaces de traitement des archives. C'est une tour de 72 mètres – deux fois la hauteur du bâtiment actuel –, proposée par l'agence « L'AUC », grand prix de l'urbanisme 2021, qui sera édifiée, formant une rupture visuelle avec le long parallélépipède de Massimiliano Fuksas. D'un coût estimé de 96 M€ financé par le ministère de la Culture à hauteur de 70 % et par les autres ministères qui versent leurs archives aux Archives nationales pour les 30 % restants, ce nouveau bâtiment devrait être opérationnel dès 2027/2028.

BÂTIR, CONSERVER, PROTÉGER

Bâtiments d'archives

Archives départementales

Parmi les nombreux projets de bâtiments en cours pour des services d'archives départementales, la sélection présentée ici caractérise la diversité des réalisations.

■ **Archives du Loiret.** En combinant une morphologie de bâtiment dense et compacte, une isolation par l'extérieur et une excellente inertie des façades, le nouveau bâtiment en construction pour les Archives du Loiret vise à une efficacité thermique maximale pour un impact carbone limité. Une attention particulière est ainsi portée à une construction durable et respectueuse de l'environnement.

■ **Archives des Hautes-Pyrénées.** Du point de vue architectural et urbain, le projet d'extension et de réhabilitation des Archives des Hautes-Pyrénées préserve l'échelle de l'existant et contribue à l'aménagement d'une place publique. L'ancienne école normale a été conservée pratiquement en totalité et la volumétrie des nouvelles constructions optimisée afin d'en limiter l'impact visuel. Du point de vue thermique et environnemental, le bâtiment garantit les conditions hygrométriques des magasins de conservation, avec une faible consommation d'énergie et d'eau, et de faibles coûts d'exploitation.

■ **Archives de la Lozère.** Le bâtiment en projet pour les Archives de Lozère fait corps avec le terrain pour ne laisser apparaître qu'une partie de sa volumétrie. Conçues comme une cinquième façade, les toitures à la surface minérale ou végétalisée se développent dans le prolongement visuel des talus arborés, et la rugosité des façades fait écho aux paysages calcaires des Causses.

■ **Archives de Vaucluse.** Le traitement architectural du projet des Archives de Vaucluse, attentif aux nivellements et à la continuité paysagère, facilite son insertion dans le site. L'enveloppe des bâtiments est traitée par des bardages de terre cuite de différentes tailles, couleurs et matières, ou du béton architectonique gris.

■ **Archives de Mayotte.** Le projet architectural pour les Archives de Mayotte tire parti des qualités environnementales du site pour établir une stratégie d'implantation « climatique ». Celle-ci assure la production d'une partie de ses besoins énergétiques par l'habillage des magasins d'une seconde peau constituée de panneaux photovoltaïques.





Formation à la conservation préventive, exercice de sinistre aux Archives de l'Aude.



Registre de la statue de Napoléon à Rouen, analyse en fluorescence X.



Restauration d'un registre du XII^e siècle du chapitre de Bayeux.

Conservation préventive

Programme de formation sur la conservation préventive

Les Archives de France proposent depuis 2008, avec une interruption entre 2012 et 2016, une formation sur site originale inspirée du projet *Teamwork for Preventive Conservation* du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). Intitulée « La conservation préventive, un travail d'équipe : suivi sur trois ans », elle allie sensibilisation de l'ensemble des agents d'un service et gestion de projets au plus près de leurs besoins.

Des actions sont définies par le service et mises en œuvre par des groupes de travail composés d'agents aux compétences et profils différents. Deux bilans annuels sont réalisés dans les services participants et des formations complémentaires adaptées peuvent être dispensées par des experts à l'ensemble du personnel, à sa demande.

Depuis 2008, 18 services d'archives nationales, départementales et municipales ont participé à ce programme : plus de 200 agents ont ainsi pu être formés et monter en compétence sur les questions, parfois très techniques, de conservation préventive.

De nouvelles pages sur FranceArchives

Depuis la refonte du portail, les pages dédiées à la conservation se sont enrichies de nombreux guides et fiches techniques, dans lesquels les professionnels peuvent puiser des informations et des procédures liées à la conservation et à la restauration des archives. Dans l'air du temps, ces ressources prennent des formes plus ludiques, telles des vidéos animées ou encore des *serious games*.

Une restauration remarquable

Il est des projets qui, par leur originalité, suscitent non seulement l'intérêt des chercheurs, mais contribuent aussi à promouvoir le métier d'archiviste. C'est le cas du projet de restauration des « archives de la statue équestre de Napoléon I^{er} », installée sur le parvis de l'hôtel de ville de Rouen. Conservées dans un coffre peu étanche ayant lui-même été placé à l'intérieur du piédestal de la statue au moment de son érection, ces archives ont difficilement résisté aux épreuves du temps et à la pluie : elles se trouvaient dans un état quasi-fossilisé lors de leur découverte en décembre 2020. Le projet de restauration, qui s'est inscrit au cœur d'un débat citoyen autour de la place de la statue, a fait l'objet d'échanges et de démonstrations auprès des élus et des administrations rouennais sur la valeur scientifique et patrimoniale de ces archives. Dans la continuité, des travaux de rénovation et de mise en conformité climatique des deux bâtiments qui les abritent aujourd'hui ont pu être lancés.

La protection du patrimoine archivistique

Classements comme « archives historiques »

Deux fonds ont été classés lors du Conseil supérieur des archives du 22 janvier 2021 :

- les archives du Centre international de recherche sur l'imagerie politique (CIRIP), fonds atypique de près de 300 000 affiches originales, du XIV^e siècle à nos jours ;
- les archives et la bibliothèque de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale (SEIN).

La cartographie des fonds classés comme « archives historiques » depuis 1941 a été mise en ligne sur le portail FranceArchives.

Co-construire la protection du patrimoine archivistique

Trois restitutions exceptionnelles d'archives publiques ont eu lieu, attestant l'efficacité croissante de la coordination internationale :

- deux d'entre elles s'inscrivent dans le cadre de la tentaculaire affaire « Aristophil », avec la restitution de 313 brouillons de télégrammes (1940-1943) et du manuscrit du discours du général de Gaulle à Damas (1941) qui ont été rendus aux Archives nationales après deux jugements en décembre 2021 entérinant leur caractère public après 10 ans de procédure ;
- la troisième restitution concerne, elle, plus de 500 documents qui ont été saisis en Belgique chez un marchand après 20 ans d'une enquête fouillée, et restitués à la France.

Un nouveau cadre pour les exportations

Le décret n° 2020-1718 de décembre 2020 modifiant le régime de circulation des biens culturels a introduit de nouveaux seuils d'exportation hors de France vers l'Europe, avec, pour les demandes de certificats et autorisations de sortie temporaire du territoire, un seuil unique à 300 € pour les archives de plus de 50 ans. Ce nouveau dispositif n'impose en revanche aucun changement pour les exportations hors d'Europe : une licence demeure obligatoire même s'il n'est plus nécessaire d'obtenir un certificat.

Les « trésors nationaux » (archives publiques définitives, archives privées intégrées au domaine public et archives classées comme « archives historiques ») ne sont pas concernés par ces modifications.



Affiche relative à l'ONU (1945).



Affiche russe sur l'élection présidentielle française (1965).



Tirailleurs marocains à la fenêtre d'un train, en gare de Dijon, photographie de Louis Denizot (1914-1918).

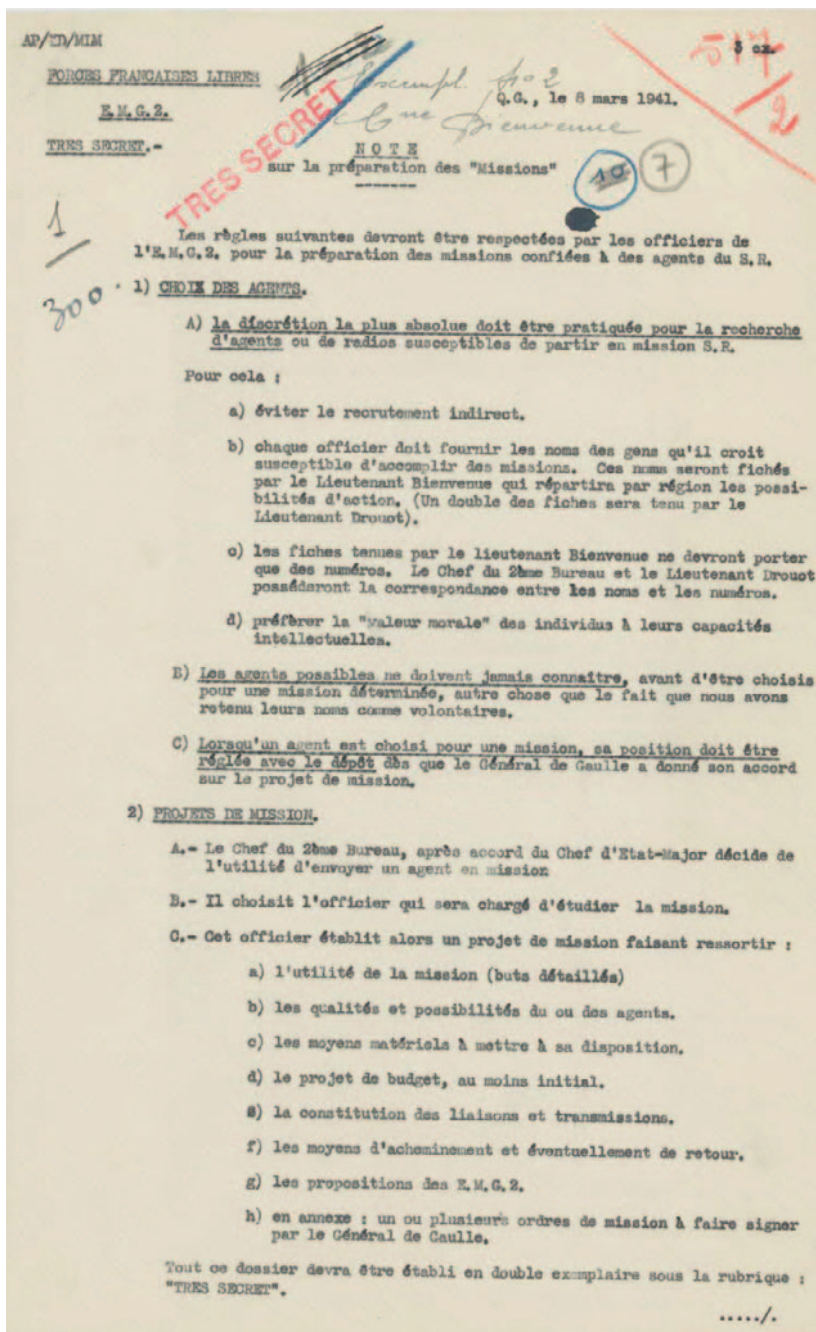
Communiquer, diffuser, valoriser, accueillir, donner à voir et à comprendre

LES ARCHIVES AUX CARREFOURS DE LA MÉMOIRE

La consultation des archives repose sur le principe, instauré par la Révolution française, d'un accès libre et gratuit à l'information publique, dans le respect des intérêts et secrets protégés par la loi. Les archives sont en effet un gage de la transparence de l'action de l'État et de ses services publics. Dans le même temps, parce qu'elles sont les témoignages, souvent uniques, de parcours de vie, les archives sont aussi des lieux de mémoire.

En 2021, plus que jamais, elles se sont inscrites dans les grands enjeux mémoriels de notre temps, comme en témoignent les mesures qui ont été prises en faveur d'un meilleur accès aux archives de la guerre d'Algérie. Un arrêté du 22 décembre 2021 a ainsi ouvert à quiconque en fait la demande les archives des juridictions et de la police judiciaire en lien avec des faits commis durant et dans les années qui ont suivi cette guerre. Il a marqué une étape essentielle dans la recherche sur cette période douloureuse de l'histoire commune des deux pays en anticipant de quinze ans la date à laquelle ces archives allaient devenir librement communicables. Il avait été précédé par la publication sur le portail FranceArchives de deux guides numériques destinés à orienter le public non familier du fonctionnement des archives, l'un sur les sources relatives aux disparus de la guerre d'Algérie, l'autre sur les sources relatives aux Harkis, tous deux fruits d'une remarquable coopération interministérielle.

L'accès aux archives a aussi été l'enjeu central d'autres dossiers mémoriels de l'année. Citons ainsi l'ouverture, par deux arrêtés successifs, des archives françaises relatives au Rwanda entre 1990 et 1994, à la suite du travail de la Commission de recherche sur les archives relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, ou encore celle des archives relatives aux essais nucléaires menés en Polynésie française entre 1966 et 1996 par une commission établie auprès de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, à laquelle les Archives nationales ont contribué activement.



Note sur la préparation des missions, document relatif au choix des agents de la France libre (mars 1941), Archives nationales

Chacune de ces opérations a été menée avec un souci constant d'équilibre entre facilitation de l'accès aux documents d'archives et respect des intérêts supérieurs de l'État.

C'est dans le même esprit qu'a été conçue la loi du 30 juillet 2021 relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement, qui a permis l'accès aux documents classifiés tout en continuant de protéger comme il se doit les archives susceptibles de porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation. Désormais, les documents d'archives sont réputés déclassifiés *de facto* dès lors qu'expirent les délais de communicabilité qui pèsent sur eux (le plus souvent cinquante ans). Ont ainsi été rendus accessibles des centaines de milliers de documents ayant perdu toute sensibilité, mais que l'état du droit préexistant empêchait de communiquer sans une déclassification formelle et un démarquage matériel.

Dans le même temps, la loi a renforcé la protection de certaines catégories de documents d'archives très ciblés, classifiés ou non, relevant du champ de la souveraineté nationale, de la défense ou de la sécurité nationale, dont la sensibilité subsiste malgré l'écoulement du temps : plans d'infrastructures sensibles, documents relatifs à la conception des matériels de guerre, aux procédures opérationnelles et aux capacités techniques des services de renseignement, ou encore à la dissuasion nucléaire.

LES MOMENTS FORTS DES SERVICES À COMPÉTENCE NATIONALE DES ARCHIVES NATIONALES

Archives nationales

2021 a été marquée aux Archives nationales par la reprise de la fréquentation du public des expositions – dont l'accès est désormais gratuit – « Dessiner pour Napoléon : trésors de la secrétairerie d'État impériale », « La guerre des moutons » et « Les procès filmés, un enjeu social ».

Placée sous le signe de la citoyenneté, la rentrée a été l'occasion d'inaugurer le premier rendez-vous du nouveau cycle « Les Essentiels », et de permettre au public de découvrir l'original de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. 41 000 visiteurs sont venus la découvrir.

En matière de patrimoine architectural, la réinstallation, en 2021, des décors de la Chancellerie d'Orléans à l'hôtel de Rohan, inaugurée par la ministre de la Culture le 17 octobre, a permis la renaissance de cet ensemble patrimonial d'exception, 100 ans après son démontage.

L'année a également vu l'entrée, dans les collections des Archives nationales, de fonds privés ou publics de grande valeur (voir, ci-dessus, la partie « Une année de collectes remarquables »).

Point d'orgue de cette année, la validation de la Stratégie 2021-2025, qui définit le cadre d'intervention ambitieux des Archives nationales et place le citoyen au cœur de leurs activités.

Archives nationales d'outre-mer

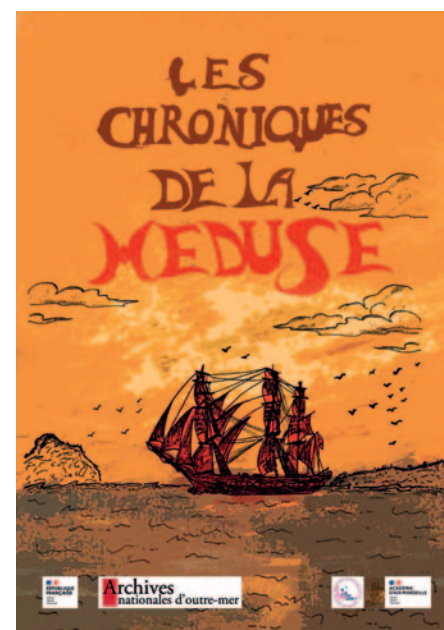
De grands chantiers ont été lancés en 2021, visant à mieux préserver l'état matériel des archives (marchés de dépoussiérage et de conditionnement) ainsi qu'à accélérer le classement des archives (notamment celles qui concernent l'Algérie) ou la publication en ligne d'inventaires.

Le projet d'éducation artistique et culturelle « Les chroniques de la Méduse : une enquête d'après archives », mené avec un lycée professionnel de Marseille et l'auteur-illustrateur Clément Baloup, a donné lieu à une exposition mettant en regard les dessins des élèves avec les documents des Archives nationales d'outre-mer, ainsi qu'à la publication d'un fanzine. Par ailleurs, faisant suite au don d'un corpus de 200 lettres d'un bagnard, les Archives nationales d'outre-mer ont publié *Lettres du bagnard Arthur Roques. Écrire pour survivre, Guyane, 1902-1918*. Cette correspondance exceptionnelle raconte de façon détaillée et émouvante la vie quotidienne du bagnard aux colonies, ses espoirs et ses désespérances, ses combats et ses échecs, mais aussi la sauvegarde de sa dignité.

Est paru un guide de recherche intitulé *Les Archives nationales d'outre-mer : mode d'emploi*, tandis qu'est désormais publiée une lettre d'actualité mensuelle.



Affiche de l'exposition « La guerre des moutons ».



Fanzine du projet EAC sur le Radeau de la Méduse.



Reconfiguration du transstockeur : création de deux nouveaux magasins dont l'un destiné aux archives audiovisuelles.

Archives nationales du monde du travail

Le nouveau site internet des Archives nationales du monde du travail renouvelle profondément l'accès et la découverte des richesses du service, notamment grâce à une navigation simple et ergonomique.

La lettre d'information mensuelle ainsi que les réseaux sociaux connaissent une belle fréquentation, attirant notamment de nombreux internautes sur les pages « Découvrir » du site.

L'activité culturelle a repris, avec quatre expositions, la participation aux Rendez-Vous de l'histoire de Blois – dont le thème était le travail –, l'accueil de spectacles vivants (théâtre, concert, cinéma...), ou encore le cycle de conférences en l'honneur de l'archiviste et historien Bertrand Gille (1920-1980).

Les opérations de numérisation ont concerné la vidéothèque et sonothèque de Charbonnages de France, les documents de gouvernance de la compagnie des chemins de fer de l'Est, du Crédit foncier de France, des documents figurés du fonds Eiffel et des documents audiovisuels de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).

Parmi les nouveaux inventaires mis en ligne, la priorité a été donnée aux fonds les plus anciens concernant les entreprises.



Juin 2021 - Pépite de collecte - don des archives d'Urba 2000 (entrée 2021 18), association de professionnels spécialisés dans les transports intelligents. Le fonds contient une étude de 2004 visant à créer... des dirigeables du XXI^e siècle ! Ils étaient destinés à acheminer les pièces du futur Airbus A380 vers son chantier de montage. Le projet n'a jamais vu le jour mais témoigne d'une initiative d'avant-garde en recherche d'alternatives aux camions pour le transport.

OBSERVATOIRE DES DÉROGATIONS

La consultation par dérogation, prévue par le code du patrimoine, permet à toute personne qui en fait la demande de consulter des documents d'archives protégés par des secrets avant l'expiration des délais fixés par la loi, et ce, après autorisation de l'administration des archives. Cette autorisation ne peut intervenir qu'après l'accord du service dont émanent les documents.

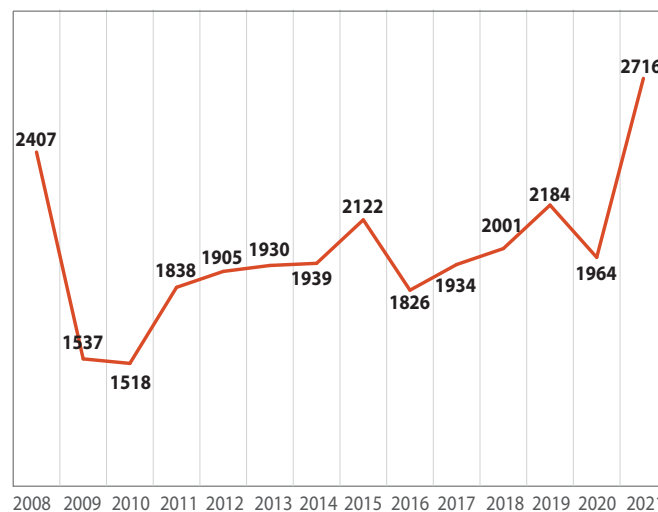
Les évolutions de la procédure d'instruction des demandes

L'année 2021 a été marquée par l'entrée en vigueur des dispositions de la loi du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (dite « loi ASAP »), qui permettent désormais aux directeurs des services départementaux d'archives de délivrer les autorisations de consultation en réponse aux demandes instruites par leur service.

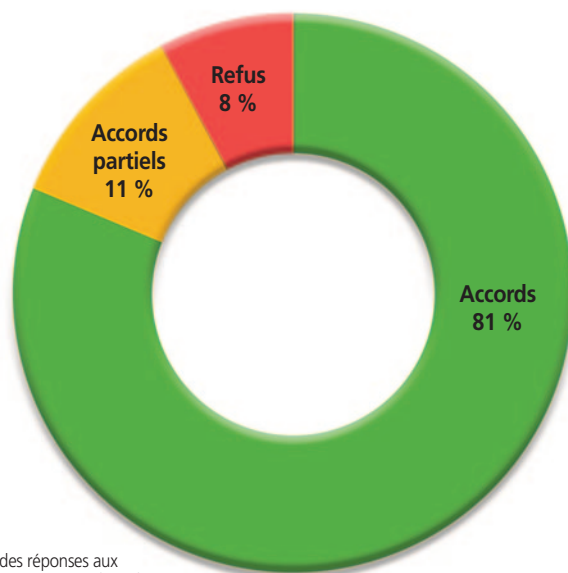
La refonte de l'Observatoire des dérogations

Dressé chaque année depuis 2002, l'Observatoire des dérogations a pour vocation de rendre compte de la politique en matière d'accès aux archives publiques non librement communicables.

Ses indicateurs ont fait l'objet d'une importante révision à compter du 1^{er} janvier 2021, afin d'enrichir l'Observatoire et de faciliter l'exploitation de ses données. Pour la première fois en 2021, les données annuelles de l'Observatoire ont été diffusées en *open data* sur FranceArchives.



Évolution du nombre de demandes de dérogation traitées par le réseau des Archives de France (2008-2021)



Répartition des réponses aux demandes de dérogation (2021)

Retrouvez l'analyse détaillée des données de l'Observatoire sur FranceArchives



DIFFUSION DES DONNÉES

Le portail FranceArchives

Depuis 2017, FranceArchives donne accès aux inventaires des services d'archives français ainsi qu'à des contenus éditoriaux destinés au grand public et aux professionnels des archives. Il fédère, fin 2021, plus de 15,5 millions de pages, dont 15 821 396 unités de description issues de 66 766 instruments de recherche, provenant de 124 partenaires publics et privés. Il attire en moyenne 260 000 visiteurs uniques par mois.

Outre le transfert de l'hébergement chez un fournisseur de type *cloud*, 2021 a été marquée par la fin du chantier de refonte de l'ergonomie du portail entamé en 2020 et la préparation de nouvelles fonctionnalités, mises en ligne début 2022, en particulier une nouvelle carte géolocalisant les services d'archives présents dans l'annuaire, et un réservoir

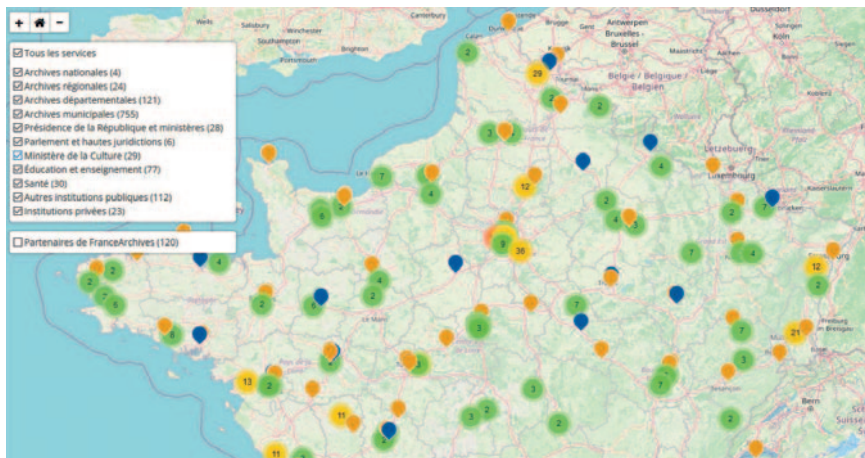
de fiches descriptives de producteurs d'archives afin d'en faciliter le partage, la mutualisation et la réutilisation.

D'autres axes de la feuille de route 2019-2023 ont démarré, le plus important étant la mise en place d'un nouvel espace de données : la base des noms issus de l'indexation de fonds sériels tels que les registres matricules ou l'état civil. Cet espace permettra, à terme, d'interroger la base de données issue du projet SOCFACE visant à la transcription automatique des recensements de la population française de 1836 à 1936.

Retrouvez plus d'informations sur ce projet



Carte des services d'archives



L'indexation au service de la diffusion des données

Habitué à obtenir une information à partir de requêtes en langage naturel sur le web, l'utilisateur attend le même comportement de la part d'un site d'archives. Les archivistes ont donc entamé une révolution de leurs pratiques de description – jusqu'alors plutôt littéraires – vers une organisation structurée des informations favorisant leur expressivité, leur interconnexion et leur réutilisation.

Depuis 2020, un groupe de travail d'une quarantaine d'archivistes accompagne cette mutation en suivant la révision des normes internationales et en élaborant de nouveaux outils. Le premier est un *Guide d'indexation des archives à l'heure du web* publié en août 2021.

Le Guide d'indexation est en ligne



Peu utilisée ces dernières années, l'indexation est cependant redevenue un outil indispensable pour améliorer le service aux usagers, qui entre désormais dans la politique nationale des archives. En effet, elle désambiguïse les termes et renforce la découvrabilité des fonds grâce aux formulaires de recherche, aux filtres ou à la visualisation. Reposant sur des référentiels mutualisés, elle est un formidable outil de médiation à travers les guides des sources thématiques, l'accès fédéré sur les portails agrégateurs comme FranceArchives, ou à la connexion avec d'autres réservoirs tels que data.bnf et Wikidata.

Résolument pratique, le *Guide* combine une triple approche : stratégique, technique et normative. Il favorise l'interopérabilité avec le code RDA utilisé en bibliothèques. Le *Guide* préconise l'emploi de thésaurus partagés, que le groupe de travail s'attelle désormais à construire et promouvoir.

Politique de numérisation

En 2021, 271 services d'archives (les 3 services des Archives nationales, 95 Archives départementales et 173 Archives municipales) ont lancé une ou plusieurs opérations de numérisation, soit une quasi-stabilité par rapport à 2020. En revanche, les sommes consacrées à ces opérations augmentent de 11 %, pour un total de 4 597 827 €, augmentation due aux Archives départementales et municipales (respectivement +12 % et +36 %). Au total, 27,2 millions d'images supplémentaires ont été produites par les services d'archives en 2021.

Le déploiement du plan de soutien à la numérisation du ministère de la Culture, désormais déconcentré au niveau des directions régionales des affaires culturelles, s'est poursuivi en 2021. Ces nouveaux « plans de numérisation et de valorisation » (PNV) sont à présent déployés dans les DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie. En 2021, 27 projets ont été soutenus (9 en Archives départementales, 17 en Archives municipales, 1 pour une association), contre 10 en 2020 (avec deux DRAC en moins) et 19 en 2019 (avec trois DRAC en moins).

L'essentiel de l'activité de numérisation des services d'archives reste très classique. L'objectif est soit de compléter ponctuellement des typologies déjà très largement numérisées, en particulier l'état civil et les registres matricules antérieurs à 1887, mais également les tables de successions et absences, soit de poursuivre la numérisation de séries dont la présence en ligne prend de l'ampleur depuis quelques années (répertoires et minutes de notaires, délibérations communales, fonds audiovisuels...), avec une forte progression de la numérisation de la presse locale ancienne, souvent en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France. Parmi les opérations plus originales qui ont été menées en 2021, citons la numérisation de la vidéothèque et de la sonothèque de Charbonnages de France (Archives nationales du monde du travail), celle des archives de la Chambre des Monnaies de Troyes du XIV^e au XVIII^e siècle (Archives de l'Aube) ou celle des 4 000 plans de l'avion de chasse D 520 sorti des usines Dewoitine (Archives de la Haute-Garonne).

Numérisation des sceaux des Archives de la Meuse pour le projet Sigilla Grand Est.



L'intelligence artificielle dans les archives

Si les services d'archives n'ont investi qu'à la marge les technologies liées à la reconnaissance optique de caractères imprimés (OCR), ils jouent, en revanche, un rôle de premier plan dans le déploiement des outils de reconnaissance automatique d'écritures manuscrites (HTR, pour *handwritten text recognition*). Ces outils ont le potentiel de transformer radicalement l'accès aux documents manuscrits. Ils lèvent, sous certaines conditions, la barrière de la difficulté de lecture de ces documents et rendent possible leur intégration dans des outils de recherche capable de gérer des données massives.

Les Archives nationales ont fait œuvre de pionnier avec le projet HIMANIS, qui a permis d'indexer le texte de plus de 75 000 pages de registres du Trésor des chartes. De même, le projet LECTAUREP (en partenariat avec l'Institut national de recherche en informatique et en automatique) utilise ces outils sur les répertoires d'actes notariés du XIX^e siècle en les doublant d'outils de transcription collaborative, pendant que le projet SIMARA les applique à la transcription et à la structuration de 100 000 pages et 800 000 fiches d'inventaires manuscrits et jusqu'à présent inaccessibles aux lecteurs.

En 2021, deux autres projets ont ouvert de nouvelles perspectives. « Lettres en lumières » (Archives de la Côte-d'Or et université de Bourgogne) ambitionne de reconnaître toutes les écritures du XVIII^e siècle, à partir des registres des décrets des États de Bourgogne conservés aux Archives de la Côte-d'Or. Financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR)

Le Centre national du microfilm et de la numérisation fait dialoguer patrimoine culturel et patrimoine naturel

Le Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) a pour mission la conservation des collections de microfilms de sécurité et des fichiers-images issus des opérations de numérisation des services d'archives nationales et territoriales (14 249 925 mètres de microfilms et 1,790 Po de données numériques conservés à ce jour).

Il est abrité à Saint-Gilles, dans le Gard, sur le site du château d'Espeyran, dont il a la charge. Ce domaine, comprenant également un parc paysager (13 ha) et une réserve archéologique (7 ha), est classé au titre des Monuments Historiques, labellisé comme Maison des Illustres, et s'inscrit au cœur de la partie gardoise de la Réserve de biosphère de Camargue. Depuis 2016, le projet éducatif est au centre des missions du centre, avec 4 500 jeunes accueillis chaque année et un nombre important d'actions artistiques et culturelles.

Par son projet scientifique, culturel, éducatif et écologique, le CNMN est aujourd'hui soucieux de l'attention et du soin à apporter au Vivant en l'intégrant à ses pratiques professionnelles quotidiennes, faisant ainsi converger les enjeux du patrimoine culturel et du patrimoine naturel. Il a donc signé en 2021 la charte des éco-acteurs de la Réserve de biosphère de Camargue et a organisé, sous le titre ACTE #1, trois journées d'activités culturelles, pédagogiques, citoyennes et écologiques marquant cet engagement, qui ont rassemblé plus de 3 000 participants.



Magasins de conservation du CNMN



Retrouvez plus d'informations en ligne sur le château d'Espeyran

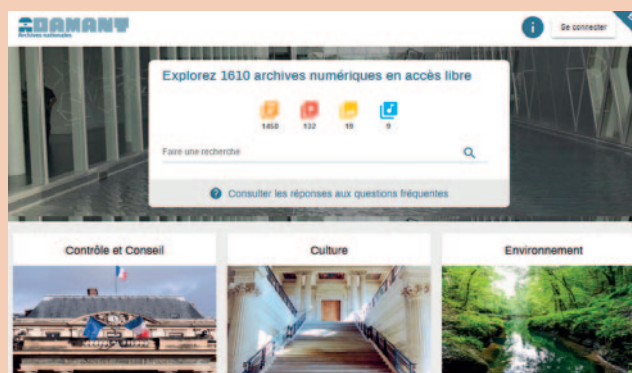
et premier projet culturel d'HTR d'ampleur nationale, le projet SOCFACE (Institut national d'études démographiques-société Teklia-Paris Sciences et Lettres-Archives de France) traitera 15 millions d'images de listes nominatives du recensement de 1836 à 1936, produira une base de données de tous les individus ayant vécu en France entre ces deux dates et l'utilisera pour analyser les changements sociaux dans la longue durée. L'autre impact majeur de SOCFACE sera l'accès aux listes nominatives pour le grand public : les informations produites seront diffusées et librement réutilisables sur FranceArchives et sur les sites des Archives départementales partenaires, permettant ainsi à quiconque de parcourir librement des centaines de millions de données.

SÉRIE	NO	NOM	PRÉNOMS	ANNÉE	LIEU	NATIONALITÉ	SITUATION	PROFESSION
de	de	de	de	de	de	de	de	de
1836	1836	1836	1836	1836	1836	1836	1836	1836
10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30

Projet Socface

Du producteur d'archives numériques à la salle de lecture virtuelle

Depuis décembre 2021, le sigle ADAMANT désigne un service innovant de consultation d'archives nativement numériques, accessible en ligne. Cet outil, qui n'est encore qu'un prototype, propose un premier échantillon d'archives communicables et diffusables. Il permet en outre d'accéder à la description d'archives non diffusables en ligne, dans un double objectif : informer les internautes de l'existence de ces archives et leur permettre de venir les consulter sur place après en avoir fait la demande à distance. ADAMANT a été conçu avec des usagers des Archives nationales. Sa mise en service prolonge cette démarche participative, et vise à collecter des suggestions d'amélioration. Grâce à ADAMANT, les Archives nationales disposent désormais d'une chaîne archivistique numérique fluide, de la collecte à la diffusion, offrant la possibilité à l'archiviste de diffuser facilement et au fil de l'eau des archives très récentes dans le respect du droit.



Capture d'écran du site internet dédié au projet SOCFACE

Retrouvez
le service ADAMANT



POLITIQUE DES PUBLICS : ACTIVITÉS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES

Observatoire des publics

La crise sanitaire, qui s'est poursuivie en 2021, a continué d'affecter fortement l'accueil du public, en salle de lecture au cours du premier semestre, et jusqu'à la fin de l'année pour l'action culturelle et pédagogique. 830 000 personnes de tous âges ont franchi le seuil des services d'archives pour des séances en salle et diverses activités (expositions, conférences, spectacles, ateliers pédagogiques...) : si ce chiffre est plus élevé qu'en 2020 (+ 37 %), il est loin de renouer avec la fréquentation antérieure (- 60 % par rapport à 2019).

Le report du public sur des usages en ligne s'est accentué. Il s'agit d'un phénomène durable, ce qui amène à le prendre en compte dans la stratégie de développement des services : compétences à infléchir, réflexion sur la démarche globale de relation à l'utilisateur, que ce soit en ligne (utilisation de logiciel de gestion de la relation à l'utilisateur [GRU]) ou *in situ* (aménagement des espaces d'accueil, « salle de lecture citoyenne » dans les Landes), gestion de la hausse des demandes de recherche (+ 28 % par rapport à 2019), dont une grande partie est engageante juridiquement. Les projets de service ou projets scientifiques, culturels et éducatifs se font l'écho de ces évolutions.



**Retrouvez l'analyse détaillée
de l'observatoire des publics
sur FranceArchives**

Salle de lecture des Archives de Maine-et-Loire.



Pour les mesurer, une enquête nationale auprès des usagers en ligne, pilotée par le service interministériel des Archives de France, a été effectuée de janvier à mars 2021. Les 28 000 réponses recueillies auprès de 100 sites internet d'archives en fait la plus importante enquête sur les usages numériques patrimoniaux en France. Le rapport d'analyse « Deux milliards de clics » souligne la meilleure appréciation des sites depuis la précédente enquête de 2014 ; les attentes se portent sur l'amélioration de l'accès à l'information (instruments de recherche, aides à la recherche, téléchargement des documents) et la numérisation à la demande. 88 % des répondants effectuent des recherches plus souvent en ligne qu'en salle, ce qui conforte les sites internet comme première voie d'accès, et de loin, aux archives (+ 62 % depuis 2019).

Une action culturelle et scientifique dynamique et polymorphe

Les activités culturelles et scientifiques ont subi de nombreuses annulations ou reports dus à la poursuite des contraintes sanitaires, tandis que l'obligation du passe sanitaire a contribué à diminuer la fréquentation. Comme en 2020, cette situation a poussé les services d'archives à innover pour maintenir une offre de qualité au public – faisant preuve de grandes facultés d'adaptation –, et les propositions alternatives ont fleuri : lettre d'actualités numérique (Loire-Atlantique), conférences en ligne (Indre-et-Loire, Haute-Garonne), Mooc (Yvelines), jeux ; le recours à la vidéo est de plus en plus intensif, avec des podcasts, des documents traités en réalité virtuelle à 360° (carte du XVI^e siècle en Seine-Maritime), des tutoriels (Gard), dont le ton peut être décalé (« Pub de Mamie » dans les Vosges, visite du bâtiment à Rennes). Des projets participatifs ambitieux en ligne se font, tel que « Terr'Histoire », plateforme numérique et collaborative sur l'histoire des communes de la Haute-Garonne, ou « Act-on-Line », plateforme de transcription web (Archives nationales, Yvelines), qui recourent à des partenariats multiples.

De très belles manifestations ont cependant eu lieu. Les Archives nationales ont ainsi inauguré un nouveau concept à travers leur cycle « Les Essentiels », qui valorise les documents les plus symboliques de l'histoire de la Nation. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 l'a inauguré, avec un livret FALC (« facile à lire et à comprendre »). Le concert « Désarchiver/Travail » a été créé aux Archives nationales du monde du travail. Les expositions restent le socle sur lequel peut se bâtir une riche programmation partenariale : la fresque urbaine « Le cantique des moineaux » (Bouches-du-Rhône) s'est accompagnée d'ateliers participatifs, de cinéma, de conférences, d'un spectacle, avec des propositions pour le public en situation de handicap. Les propositions ludiques (quiz, *escape game*, enquête, concours...) sont prisées par le public familial.

Les services entretiennent des relations privilégiées avec le monde associatif ainsi qu'avec celui de l'université, où leur engagement est soutenu : enseignement, jury, colloques, projets de recherche, dont certains dépassent les frontières nationales (projet européen sur les foires en Europe, à Lyon).



Affiche de l'exposition « Zooms » des Archives du Doubs.



Conférence du cycle « Les mardis aux archives » des Archives de la Haute-Marne.



Visite contée et musicale de l'exposition « Vernaculaire extraordinaire » aux Archives de la Meuse avec Mapie Caburet (conteuse) et Jan Vanek (musicien).



Affiche du programme de la semaine internationale des Archives aux Archives d'Anney.



Concert « Starchivist » aux Archives de la Métropole européenne de Lille.



Affiche de l'exposition « Évreux, terre d'aéronautique ».



Jeu éducatif proposé aux Archives de Rennes.



Exposition des Archives de La Seyne-sur-Mer.

PUBLICATIONS

La pandémie de Covid-19 a accéléré la transformation des pratiques éditoriales des services d'archives, et certaines évolutions attribuées aux conditions particulières des deux confinements de 2020 semblent s'installer dans la durée. En 2021, l'activité éditoriale des services d'archives s'est maintenue à un très haut niveau (570 objets éditoriaux contre 580 en 2020, et seulement 338 en 2019), tout en revenant à des formats plus classiques. Alors qu'elles étaient caractérisées par des choix éditoriaux très différents avant 2020, Archives départementales et municipales suivent depuis cette date des politiques identiques, qu'il s'agisse de la proportion de publications payantes (+ 4 points) ou en ligne (environ 60 % du total, en très légère baisse après l'explosion de 2020).

Cette offre éditoriale se déploie donc de manière de plus en plus homogène, même si quelques spécificités demeurent. Les ouvrages et catalogues d'exposition restent à 81 % sous forme papier et à 62 % payants. À l'inverse, les aides à la recherche sont diffusées à 96 % en ligne (de même que les documents audiovisuels et multimédias). Les Archives départementales continuent de privilégier les dossiers pédagogiques, les aides à la recherche et les ouvrages et catalogues d'exposition, alors que les Archives municipales investissent davantage les brochures et dépliants et les revues et périodiques.

La Seconde Guerre mondiale reste en tête des principales thématiques représentées, suivie par la guerre de 1870 et par la Première Guerre mondiale, mais les thèmes abordés par les services d'archives demeurent très larges, comme le montrent le catalogue d'exposition *La guerre des moutons : le mérinos à la conquête du monde (1786-2021)* publié par les Archives nationales, l'ouvrage *Bordeaux-les-Bains : les bienfaits de l'eau (XVIII^e-XX^e siècle)*, aux Archives de Bordeaux-Métropole, ou encore *Châteaux et maisons de maître au XIX^e siècle*, aux Archives du Cher.





Atelier calligraphie des Archives du Finistère hors les murs (Collège Léo Ferré à Scaër).

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La situation sanitaire a très fortement perturbé l'accueil des scolaires au premier semestre de l'année 2021, qui n'a pas été rattrapé au second semestre ; la fréquentation s'avère donc plus basse encore qu'en 2020. Pour autant, 90 000 élèves ont été touchés, et il faut saluer les efforts considérables déployés par les services pour maintenir le lien traditionnellement très fort qu'ils entretiennent avec le monde de l'éducation. Deux orientations ont été prises pour pallier ces difficultés : les activités hors-les-murs et le recours au numérique.

Ainsi, les services ont monté de nombreuses séances pédagogiques directement dans les établissements scolaires, complétées par des expositions itinérantes et des mallettes. Le numérique a été largement utilisé pour réaliser des activités à distance : création du jeu vidéo « Mémoire d'Arumac » (Gard), classes culturelles numériques (Loire-Atlantique), projet PACTE avec des tutoriels pour accompagner les élèves dans leurs recherches en ligne (Yvelines).

Des projets d'éducation artistique et culturelle ont pu avoir lieu, tels que « Les chroniques de la Méduse » (Archives nationales d'outre-mer), qui ont débouché sur un fanzine, avec un auteur-illustrateur, ou « Minestory : prison de Guingamp », qui a permis de reconstituer virtuellement l'ancienne prison. Les Archives des Côtes-d'Armor ont noué par ailleurs une relation privilégiée avec l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) qui s'est ouvert dans cette même ville. Des activités s'insèrent dans des parcours (Parcours Avenir) ou des plans nationaux comme l'éducation aux médias et à l'information, où des publics spécifiques (classes de SEGPA, jeunes sous protection judiciaire) peuvent être également touchés.

La formation des enseignants, à l'initiative des services d'archives ou en partenariat avec l'Éducation nationale, reste une des priorités des services. Elle s'attache à leur faire découvrir la richesse des fonds documentaires et l'exploitation qui peut en être faite en classe.

Certains services se sont emparés de l'opportunité offerte par le Pass Culture – dispositif national destiné aux jeunes de 18 ans – pour faire connaître leurs propositions d'activités. Il s'ouvrira aux collégiens et lycéens en 2022.

Exposition des Archives de l'Hérault.



Atelier éducatif aux Archives de Maine-et-Loire.



Les mois des Archives



JANVIER

13 janvier : Le château d'Espeyran s'engage pour la biosphère de Camargue

Le château d'Espeyran, qui abrite le Centre national du microfilm et de la numérisation, a signé la charte des éco-acteurs de la Réserve de biosphère de Camargue de l'UNESCO. Ce site des Archives de France s'engage ainsi pour la biodiversité et le développement durable.



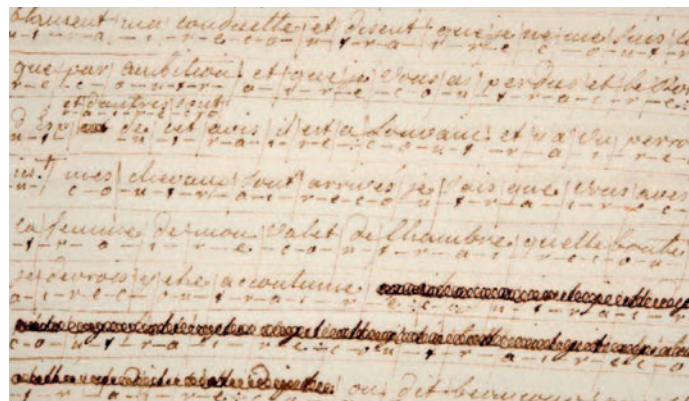
18 janvier : « Cinquante nuances d'archives » en ligne dans le Maine-et-Loire

Par une exposition virtuelle, les Archives de Maine-et-Loire mettent en avant cinquante de leurs acquisitions récentes. On compte parmi ces documents des objets, comme un éventail réalisé pour la fête de la Fédération célébrée le 14 juillet 1790.



21-22 janvier : Journées d'étude « Écritures masquées/écritures révélées : la correspondance de Marie-Antoinette aux rayons X »

En clôture d'un projet de recherche interdisciplinaire ayant permis de redécouvrir le texte de lettres échangées entre Marie-Antoinette et Fersen en 1791 et 1792, caviardées avant d'être versées aux Archives nationales, les Archives nationales organisent des journées d'étude qui rendent compte des résultats obtenus dans l'analyse des documents.



Nouveau portail internet pour les Archives du Val-d'Oise

Les Archives du Val-d'Oise commencent l'année 2021 avec la mise en ligne d'un nouveau site internet. Les archivistes facilitent notamment ainsi l'accès à des documents numérisés et mis en ligne.

FÉVRIER

17 février : Jean-François Hebert nouveau directeur général des patrimoines et de l'architecture

La direction générale des patrimoines et de l'architecture, dont relèvent les Archives de France, a un nouveau directeur : Jean-François Hebert succède à Philippe Barbat. En ce début d'année, son administration est par ailleurs réorganisée ; l'inspection des patrimoines devient la direction de l'inspection, de la recherche et de l'innovation, organisée en plusieurs collèges, dont un pour les archives.



École
nationale
des
chartes

PSL 

22 février : bicentenaire de la création de l'École des chartes

Créée en 1821, l'École nationale des chartes est la plus ancienne institution française de formation d'archivistes. Son bicentenaire est l'occasion de publications et de nombreux événements scientifiques et culturels.



Expositions hors les murs des Archives du Rhône et de la métropole de Lyon

En partenariat avec le musée des Confluences et le centre hospitalier du Vinatier, les Archives du Rhône et de la métropole de Lyon proposent deux expositions, l'une sur l'histoire du quartier de la Part-Dieu à Lyon, l'autre de photographies d'infirmiers au début du XX^e siècle.



La Part-Dieu - 800 ans d'histoire

Du 20 septembre 2019 au 28 février 2020



Une nouvelle norme de description d'archives

La norme Records in Contexts-Ontology 0.2, qui fournit un vocabulaire et des règles formelles pour créer des jeux de données permettant de décrire tout type de ressource archivistique, ainsi que son contexte, est mise à jour. Cette publication est le fruit d'un travail international du Groupe d'experts sur la description archivistique (EGAD).

EGAD ICA
Expert Group on Archival Description

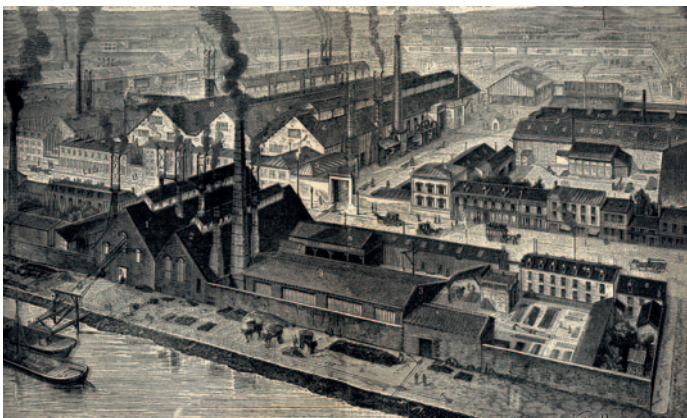
Nouveau site internet et mise en ligne de témoignages oraux aux Archives nationales du monde du travail

Quelques jours après l'ouverture de leur nouveau site internet, les Archives nationales du monde du travail mettent en ligne le résultat de la collecte de témoignages oraux « Mémoire des entreprises au temps de la Covid-19 » à l'occasion de la journée d'étude tenue à l'ESCP Business School de Paris. Environ 40 entreprises, d'une vingtaine de secteurs différents, ont contribué à cette opération.



Les Archives de Paris commémorent les 150 ans de la Commune

Un dossier pédagogique, ainsi qu'une exposition virtuelle, sont mis en ligne par les Archives de Paris pour retracer l'événement, période charnière des bouleversements politiques et sociaux de la fin du XIX^e siècle.



Mémoire vivante de Guadeloupe

Des enseignants et élèves publient un recueil de témoignages sur l'épidémie et les confinements en Guadeloupe, en partenariat avec une journaliste, la direction des affaires culturelles, les Archives départementales, le rectorat et la préfecture.

Nouveau site internet des Archives de Lyon

Après une refonte de son portail de recherches fin 2020, le site internet des Archives de Lyon est mis à jour. Il permet d'accéder à de nombreuses ressources, expositions et outils d'aide à la recherche.



31 mars : ouverture de l'exposition « + 2°C ? Les Val-de-Marnais, le climat et l'environnement »

Les Archives du Val-de-Marne présentent le premier volet d'une exposition consacrée à la gestion de la nature, de ses ressources et des risques environnementaux, de la Révolution industrielle à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Accompagnée d'ateliers scolaires, d'une conférence, de quiz, cette exposition reste accessible en ligne après sa fermeture, à travers différents dispositifs numériques.

AVRIL

7 avril : Ouverture anticipée d'archives relatives au Rwanda entre 1990 et 1994

27 ans jour pour jour après le début du déclenchement du génocide, cet arrêté de dérogation générale s'inscrit dans la suite du rapport remis au Président de la République par la Commission de recherche sur les archives relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi. Il rend communicables des documents qui émanent des services des ministères des Armées, de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Économie et des Finances et du Premier ministre.

Les Archives nationales d'outre-mer lancent leur lettre d'information

Après la publication d'un guide de recherche intitulé *Les Archives nationales d'outre-mer : mode d'emploi*, les ANOM poursuivent leur communication auprès du public. Nouvelles entrées, classements, actions de valorisation, les sujets d'actualité traités sont une mine pour les chercheurs.



22 avril : Exposition « Rouen retrouvée »

Les Archives de la Seine-Maritime permettent à leurs visiteurs de découvrir Rouen telle qu'elle existait avant les destructions de la Seconde Guerre mondiale. Grâce à un partenariat avec la bibliothèque patrimoniale de Rouen, de nombreux documents sont présentés, et un dispositif de réalité virtuelle enrichit la visite. Un catalogue largement illustré complète cette remontée dans le temps.



Ouverture du compte Twitter des Archives nationales du monde du travail

De nombreux services d'archives sont présents et actifs sur les réseaux sociaux. Les Archives nationales du monde du travail ajoutent un compte Twitter à la palette de leurs moyens de communication et de valorisation de leurs fonds.

Le vélo à l'honneur aux Archives du Finistère



Une collecte d'archives privées est organisée par les Archives du Finistère en prévision du départ du Tour de France de Brest. Particuliers et associations sont invités à rechercher leurs documents, photographies, affiches, brochures sur le sujet du vélo, pour enrichir le patrimoine départemental. Les archivistes souhaitent éclairer ainsi l'histoire locale, et mettre en valeur toutes les dimensions de l'histoire du vélo : entraînements, événements, routes ou pistes cyclables, mobilité, courses, équipement, vélodromes...

20 mai : les Archives nationales présentent de nombreuses cartes et documents figurés du Premier Empire

L'exposition « Dessiner pour Napoléon : trésors de la secrétairerie d'État impériale » s'ouvre à l'hôtel de Soubise. Elle présente des documents exceptionnels qui éclairent le développement des communications, de l'industrie, ou encore de l'aménagement du territoire. Résultat d'une restauration financée par mécénat et souscription internationale, cette exposition donne lieu à de nombreuses visites en direct sur Facebook pour compenser les restrictions des visites imposées par la situation sanitaire.

Aux Archives de Caen, une collecte de la mémoire de la pandémie

Un appel aux dons de témoignages écrits et oraux, sous les formats papier ou numérique, est lancé par les Archives de Caen pour rassembler la mémoire collective de la pandémie de Covid-19. Une première exposition des pièces rassemblées, à l'occasion des Journées du patrimoine, puis un appel à projet artistique doivent permettre de valoriser cette initiative et ses résultats.

Projets collaboratifs : un travail de longue haleine en progression

De nombreux services d'archives font appel à des bénévoles pour identifier, par exemple, les noms de personnes figurant sur les documents qu'ils diffusent en ligne. Grâce à l'élan connu par ces projets durant les confinements successifs, le nombre de noms identifiés s'accroît sensiblement. Les Archives de la Haute-Loire dépassent ainsi, en mai 2021, le million de noms identifiés, et les Archives d'Indre-et-Loire lancent l'indexation de recensements de la population.

13-14 mai : Colloque « Archives Congo »

Un colloque en ligne, co-organisé par l'Institut français de Brazzaville, a permis de croiser les regards d'historiens et d'archivistes sur le thème « Valorisation des archives et mémoires partagées ». Ouvert par l'ambassade de France et le ministère de la Culture et des Arts du Congo, il a été l'occasion d'un partenariat international impliquant de nombreuses institutions et associations, tant françaises que congolaises.

L'Isère et le Puy-de-Dôme inaugurent leurs bâtiments d'archives



Le 27 mai, les Archives de l'Isère (photo ci-dessus) ouvrent leur nouveau bâtiment, après deux ans et demi de travaux et un déménagement débuté en janvier pour 39 kilomètres d'archives. Le 28 mai, c'est l'extension du bâtiment des Archives du Puy-de-Dôme qui est inaugurée par la ministre de la Culture Roselyne Bachelot-Narquin, après des travaux de construction de nouveaux bâtiments de conservation et un réaménagement des espaces d'accueil du public.

4-6 juin : ACTE #1 des Rencontres de la biosphère de Camargue

Du 4 au 6 juin 2021, à l'occasion des Rendez-Vous aux jardins, le site du château d'Espeyran, dans le Gard, où est implanté le Centre national du microfilm et de la numérisation, a accueilli l'ACTE #1 des Rencontres de la biosphère de Camargue, temps fort culturel et artistique, festif et ludique, et vitrine pour toutes les actions et les initiatives des éco-acteurs de Saint-Gilles (particuliers, associations, structures publiques ou privées) menées pendant l'année sur le territoire. Spectacles, musique, stands, marché, balades... : le programme, riche et varié, a attiré plus de deux mille personnes.



7-11 juin : Semaine internationale des archives

« Renforcer les archives » : le thème de cette Semaine organisée par le Conseil international des archives, association internationale des archivistes, a permis d'explorer à travers conférences et opérations de communication les thématiques de la responsabilité et de la transparence, du travail en réseau et de la mise à jour de la théorie et des pratiques archivistiques. Des initiatives locales, comme des reconstitutions en costumes des années vingt à Annecy, sont l'occasion de mettre en avant le travail accompli par les archivistes.



9 juin : « Le moment des 100 mesures pour l'environnement »

Dans le cadre des commémorations du cinquantième du ministère de l'Environnement, en partenariat avec le comité d'histoire du ministère, des associations et centres de recherche, les Archives nationales ont organisé une journée d'étude en visioconférence qui retrace l'apparition et les premiers développements d'une politique publique de l'environnement.



Exposition « Bienvenue dans la Manche ! »

À partir d'affiches touristiques, les Archives de la Manche présentent l'attraction pour leur département comme destination de voyage. L'histoire de l'essor du tourisme dans la Manche permet de mettre en valeur le patrimoine naturel, mais aussi historique et culturel, ainsi que la gastronomie et les artisans locaux.

Nouveau site internet aux Archives d'Orléans

Pour fêter ses dix ans, le site internet des Archives d'Orléans, qui conservent les fonds de la ville et de la métropole, renouvelle son organisation et son graphisme. Il propose un meilleur accès à ses ressources, adapté aux différents profils des internautes, notamment par la création de parcours personnalisés.



JUILLET-AOÛT



« Archives en bande dessinée » en Corrèze

Pour faire découvrir au public les coulisses des services d'archives, les Archives de la Corrèze ouvrent une exposition présentant notamment des tirages de planches de bande dessinée en grand format. Les missions des archivistes sont ainsi présentées de manière didactique et originale.

« Lettres en Lumières » aux Archives de la Côte-d'Or

Les Archives de la Côte-d'Or, en partenariat avec l'université de Bourgogne, lancent un projet dont le but est d'automatiser la lecture de l'écriture manuscrite. Cette expérimentation, qui vise à rendre accessible au plus grand nombre les documents, commence avec les registres des décrets des États de Bourgogne datant du milieu du XVIII^e siècle. Des volontaires sont appelés à transcrire quelques dizaines de pages, passées ensuite dans un système de reconnaissance de caractères pour enseigner à la machine les différentes manières d'écrire – et donc de transcrire – chaque lettre.

4 juillet : les Archives de la Haute-Vienne rouvrent au public

Après quatre années de travaux ayant permis la construction de deux ailes supplémentaires de leurs bâtiments, pour accroître la capacité de stockage des archives, le service s'ouvre au public. L'occasion de faire découvrir le nouveau bâtiment, où les conditions d'accueil du public sont améliorées.



Lancement du projet SOCFACE

Projet de recherche utilisant l'intelligence artificielle, SOCFACE associe services d'archives et acteurs de la recherche et de l'innovation pour permettre l'exploitation par le public et les historiens des recensements de la population française de 1836 à 1936. L'objectif est une première utilisation à grande échelle sur les archives de technologies de transcription automatique, sur une source très prisée tant pour les recherches généalogiques que pour des études historiques et démographiques.

Archives en Micro-Folies

La collection nationale des Micro-Folies de 2021, plate-forme numérique culturelle pouvant être associée à une activité ou un espace culturel local, présente des documents issus de services d'archives. Ce « musée numérique » met en avant de nombreux éléments artistiques et patrimoniaux et vise un large public.



Publication du « Guide d'indexation pour le web »

Afin d'adapter la description des archives et la recherche des documents aux besoins des internautes, le service interministériel des Archives de France publie un outil destiné à aider les archivistes dans leurs pratiques d'indexation. Fruit de plusieurs mois de réflexion d'un groupe de travail, il est accompagné de logigrammes pour une compréhension plus visuelle, et de référentiels.

SEPTEMBRE

18-19 septembre : Journées européennes du patrimoine

Dans toute la France, sur le thème « Un patrimoine pour tous », les services d'archives participent à ce rendez-vous annuel et s'ouvrent largement au public. Visites guidées, conférences, ateliers, jeux, mais aussi projections de films, lectures théâtralisées d'archives font partie des multiples activités proposées.



15 septembre : inauguration des « Essentiels » des Archives nationales

À l'hôtel de Soubise, les Archives nationales lancent un cycle d'expositions consistant à présenter des documents emblématiques de l'histoire de la Nation. Le premier de ces documents est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Sa présentation est inaugurée par la ministre de la Culture Roselyne Bachelot-Narquin, et le président du Conseil supérieur des archives, Jean-Louis Debré.



Exposition « Pages de pub » aux Archives des Vosges, et vidéos « La pub de Mamie »

Dans le cadre d'une opération culturelle menée par le département des Vosges, les Archives départementales proposent une exposition sur la publicité, complétée par un appel à collecte de témoignages. Un partenariat avec des étudiantes vosgiennes en art dramatique permet également de valoriser les collections et de retracer l'histoire de la publicité par des vidéos.



SEPTEMBRE

22-24 septembre : séminaire annuel des Archives de France à Montpellier

Accueilli à Pierresvives, aux Archives de l'Hérault, ainsi qu'à la médiathèque centrale Émile-Zola de Montpellier, le séminaire annuel des Archives de France est la première occasion depuis 2019 de réunir en un même lieu les directeurs et directrices du réseau des archives. Les comptes rendus des ateliers et séances plénières sont disponibles sur le portail FranceArchives.



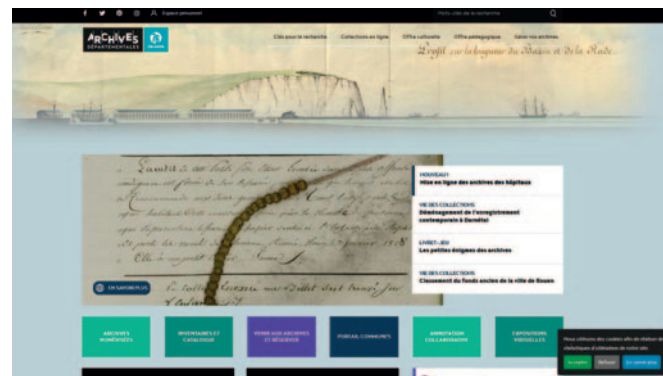
29 septembre : ouverture de l'offre de service d'archivage électronique « VITAM accessible en service »

Pour permettre aux services publics de répondre aux exigences légales de conservation et de participer à un projet innovant d'offre interministérielle construite par l'État, une première version de l'offre de service d'archivage électronique est publiée. Elle propose un service simple et complet, à l'échelle des enjeux posés par la révolution numérique, garantissant dans la durée l'accès aux archives électroniques.



Nouveau portail internet des Archives de la Seine-Maritime

Le site internet des Archives départementales est refondu pour faciliter les recherches, améliorer la navigation en proposant un repérage cartographique des résultats, et des ressources pédagogiques et ludiques variées.



OCTOBRE



5 octobre : Gisèle Halimi entre aux Archives nationales

Les archives de l'avocate et militante de la cause des femmes et de l'émancipation des peuples colonisés entrent aux Archives nationales, grâce à ses trois fils. Son engagement politique comme son implication lors de procès s'inscrivent ainsi dans l'histoire, un an après sa disparition.

6-10 octobre : Le travail aux Rendez-Vous de l'histoire

Le thème du travail était à l'honneur lors de la 24^e édition des Rendez-Vous de l'histoire de Blois. Inscrites dans le programme des interventions du réseau des Archives de France, les Archives nationales du monde du travail y ont proposé un programme varié : « Le travail en images » (exposition), « Les archives du monde du travail, c'est l'aventure » (tables rondes), « Travailler en bleu » (conférence), « La mine à l'écran dans les années 50 » (ciné-conférence).



11-13 octobre : Napoléon commémoré à Fontainebleau

Dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la mort de Napoléon, un colloque se tient au château de Fontainebleau et aux Archives de Seine-et-Marne. Intitulé « La Seine-et-Marne et Napoléon I^{er} : intimité, pouvoirs, mémoires », il évoque l'importance de la cour à Fontainebleau et les relations de l'empereur avec les pouvoirs locaux.

19 octobre : renaissance d'un chef-d'œuvre aux Archives nationales

Roselyne Bachelot-Narquín, ministre de la Culture, et François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, ont inauguré les décors de la Chancellerie d'Orléans remontés à l'hôtel de Rohan des Archives nationales.



NOVEMBRE

3-5 novembre : colloque international sur les Templiers à Troyes



Les Archives de l'Aube organisent un colloque international à l'occasion du neuvième centenaire de la fondation de l'ordre des Templiers. Intitulé « D'Orient en Occident : les Templiers des origines à la fin du XII^e siècle », il est l'occasion de retracer les origines de cet ordre de moines-chevaliers et son historiographie, en partenariat avec les Archives nationales et différents laboratoires de recherche en France et en Europe.

Fresques vidéo sur la Mayenne et le Gers

En partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel les Archives de la Mayenne et celles du Gers créent des sites internet permettant l'accès à des vidéos qui illustrent tous les aspects de la vie dans leur département depuis 1945. Reportages et documents permettent d'entrevoir l'identité, la société, la politique, l'économie, l'enseignement et le sport de chaque département.



Archives et ADN

Les versions numérisées de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de celle des droits de la femme et de la citoyenne ont été encodées sur ADN et déposées aux Archives nationales. L'Armoire de fer de l'hôtel de Soubise, qui accueille les documents les plus précieux de l'histoire de France, s'enrichit ainsi d'une première mondiale, aboutissement des recherches d'une équipe du CNRS et de plusieurs entreprises françaises.

DÉCEMBRE

8 décembre : colloque « Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Économie et des Finances »

En partenariat avec la Fondation Valéry-Giscard-d'Estaing, le ministère de l'Économie et des Finances organise, pour le premier anniversaire du décès de l'ancien président, un colloque rassemblant témoins et historiens. Une exposition d'archives est présentée à cette occasion par le Service des archives économiques et financières.



11 décembre : inauguration par la ministre de la Culture Roselyne Bachelot-Narquin de l'extension des Archives de Maine-et-Loire

Un nouveau bâtiment, qui permet au service de bénéficier de 16 kilomètres de rayonnages supplémentaires, est ouvert à Angers. Roselyne Bachelot-Narquin, présente pour l'occasion, a aussi officialisé la réception d'une donation à ce service d'un manuscrit enluminé du XV^e siècle, le « Livre d'heures d'Anne de Melun ».



« Deux milliards de clics » : une étude sur les usagers en ligne des services d'archives

Résultat d'une enquête menée sur une centaine de sites publics d'archives, avec près de 28 000 réponses, un rapport national permet de mieux connaître les publics en ligne des services d'archives. Les résultats, accessibles en données ouvertes, et leur synthèse sont publiés sur le portail FranceArchives.

Guide de recherches en ligne sur les Harkis

Le portail FranceArchives propose, après un travail interministériel associant de nombreux services d'archives, un guide de recherches sur les sources relatives aux Harkis. Les sources écrites et audiovisuelles conservées à travers la France sont mises en contexte, décrites et identifiées, grâce aux recherches effectuées par les archivistes et les historiens.

22 décembre : Ouverture d'archives sur la guerre d'Algérie

L'arrêté interministériel du 22 décembre 2021 ouvre de manière anticipée l'accès à de nombreux documents de la période de la guerre d'Algérie. Il vise à faciliter le travail des historiens, mais aussi de familles à la recherche de leur histoire. Les documents concernés sont ceux relatifs aux affaires portées devant les juridictions et à l'exécution des décisions de justice, et les documents relatifs aux enquêtes réalisées par les services de la police judiciaire, rendus accessibles avec quinze ans d'avance sur les délais légaux.

Liste des auteurs

Hombeline AUBIGNY, conservatrice du patrimoine, bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle.

Françoise BANAT-BERGER, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du service interministériel des Archives de France, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture.

Frédérique BAZZONI, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du bureau de la protection du patrimoine archivistique.

Jean-Charles BÉDAGUE, conservateur en chef du patrimoine, sous-directeur du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives.

Henri-Luc CAMPLO, responsable du Centre national du microfilm et de la numérisation.

Bastien CHASTAGNER, conservateur du patrimoine, chef du bureau de l'accès aux archives et de l'animation du réseau.

Isabelle DION, conservatrice générale du patrimoine, directrice des Archives nationales d'outre-mer.

Nicolas DOHRMANN, conservateur général du patrimoine, directeur des Archives de l'Aube.

Anne DUCRET, chargée d'études documentaires, bureau de l'accès aux archives et de l'animation du réseau.

Gérard GAUGUIER, chef du service communication des Archives nationales.

Alice GRIPPON, Programme VITAM, directrice de la communication et des partenariats.

Brigitte GUIGUENO, conservatrice générale du patrimoine, adjointe au sous-directeur du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives.

Sandrine HEISER, conservatrice du patrimoine, cheffe de projet pour l'accès sécurisé à distance, Archives nationales.

Catherine JUNGES, conservatrice générale du patrimoine, sous-directrice de la collecte, de la conservation et de l'archivage électronique.

Sylvie LE CLECH, conservatrice générale du patrimoine, inspectrice des patrimoines, délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle.

Alexis LEDUC, architecte, bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Clémence LESCUYER, conservatrice du patrimoine, adjointe au chef du bureau de l'accès aux archives et de l'animation du réseau.

Violette LÉVY, conservatrice du patrimoine, cheffe du bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Nathalie MORIN, conservatrice du patrimoine, responsable de la mission des archives auprès des services du Premier ministre.

Dominique NAUD, chargée d'études documentaires principale, bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Thi-Phuong NGUYEN, chargée de mission pour la conservation préventive, bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Corinne PORTE, conservatrice générale du patrimoine, directrice des Archives nationales du monde du travail.

Wilfried PRIEUR, bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle.

Manonmani RESTIF, conservatrice en chef du patrimoine, cheffe de projet du portail FranceArchives, bureau de la diffusion et de la valorisation numérique.

Mélanie REBOURS, conservatrice en chef du patrimoine, cheffe du bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle.

Bruno RICARD, conservateur général du patrimoine, directeur des Archives nationales.

Mathieu STOLL, conservateur général du patrimoine, chef du bureau de la diffusion et de la valorisation numérique.

Camille TATGER, conservatrice du patrimoine, cheffe de la mission des archives auprès du ministère de la Transition écologique.

Louis VIGNAUD, expert chargé de la politique nationale sur les métadonnées/référentiels archivistiques, bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Odile WELFELÉ, conservatrice générale du patrimoine, chargée de mission pour l'action internationale.

Hélène ZETTEL, conservatrice du patrimoine, bureau de l'accès aux archives et de l'animation du réseau.

Coordination éditoriale : Bastien CHASTAGNER, Clémence LESCUYER.

Conception et réalisation graphique : Delphine CORBRION, Saint-Lô.

Imprimé par la DILA.

Crédits photographiques

Couverture : Équipe de gymnastique « La Phalange Notre-Dame » de Caen (1922) © Arch. du Calvados ; Plan de la route de Rougemont à Masevaux © Arch. du Territoire de Belfort.

P. 2 – Séminaire des Archives de France à Montpellier, 23 septembre 2021 © Cordier, Arch. de l'Hérault.

P. 4 – Club de football du Calvados (1909-1910), document collecté en 2021 par les Archives du Calvados © Arch. du Calvados.

P. 6 – « Voix de Cordouan », épopée lyrique des Voix Sauvages d'Éclats, 25 juin 2022 © Bernard Rakotomanga, Arch. de Bordeaux Métropole.

P. 7 – Carte des inspections © SIAF ; Profession : Archéologue ? © ANMT.

Partie 1 – Accompagner, évaluer, collecter, bâtir, conserver, protéger

P. 8 – Spectacle Pièce manquante © Adrien Duquesnel, Arch. de Rennes.

P. 10 – Registres des entrées publiés en données ouvertes © data.gouv.fr ; Fonds de la ville et de la métropole de Troyes aux Archives de l'Aube © Arch. de l'Aube. Cliché Noël Mazières.

P. 11 – Affiche de la Croix-Rouge française déposée aux Archives nationales © Arch. nat. ; Carnets intimes d'Irène Lascols © Arch. de Lozère.

P. 12 – Équipe de gymnastique « La Phalange Notre-Dame » de Caen (1922) © Arch. du Calvados.

P. 13 – Nabucco, représentation aux Chorégies d'Orange (1982) © Arch. d'Orange, fonds Gromelle, 926 Z.

P. 14 – Chorégies d'Orange (1989) © Arch. d'Orange, fonds Gromelle, 926 Z.

P. 15 – Photographie extraite du Fonds Duvernoy, Arch. du Doubs, 40Fi307 © Arch. du Doubs/Marcel Duvernoy.

P. 16 – Schéma de l'organisation de VITAM © Programme VITAM.

P. 17 – Capsule de documents encodés sur ADN © Arch. nat. ; Programme ANET © SIAF.

P. 18 – Carte des projets de bâtiments © SIAF.

P. 19 – Loiret © Wilmotte & associés et Atelier des Mathurins, architectes ; Hautes-Pyrénées © IDOM architectes ; Lozère © Bessin + Sebelin architectes ; Vaucluse © Gautier+Conquet architectes ; Mayotte © D3 architectes.

P. 20 – Formation à la conservation préventive, exercice de sinistre aux Archives de l'Aude © Arch. de l'Aude,

Marcel Rainaud ; Registre de la statue de Napoléon à Rouen, analyse en fluorescence X © Atelier Coralie Barbe ; Restauration d'un registre du XII^e siècle du chapitre de Bayeux © Arch. du Calvados.

P. 21 – Affiche relative à l'ONU (1945) © Alain Gesgon, CIRIP ; Affiche russe sur l'élection présidentielle française (1965) © Alain Gesgon, CIRIP.

Partie 2 – Communiquer, diffuser, valoriser, accueillir, donner à voir et à comprendre.

P. 22 – Tirailleurs marocains à la fenêtre du train, photographie de Louis Denizot (1914-1918) © Arch. de la Côte-d'Or.

P. 24 – Note sur la préparation des missions des agents de la France libre (mars 1941) © Arch. nat.

P. 25 – Affiche de l'exposition « La guerre des moutons » © Arch. nat. ; Fanzine du projet EAC sur le Radeau de la Méduse © ANOM.

P. 26 – Reconfiguration du transstockeur : création de deux nouveaux magasins dont l'un destiné aux archives audiovisuelles © Mélody Fernandes, ANMT ; Pépite de collecte - don des archives d'Urba 2000 (entrée 2021 18) © Mélody Fernandes, ANMT.

P. 27 – Répartition des réponses aux demandes de dérogation (2021) © SIAF ; Évolution du nombre de demandes de dérogation (2008-2021) © SIAF.

P. 28 – Carte des services d'archives © SIAF ; Guide d'indexation © SIAF.

P. 29 – Numérisation de sceaux © Arch. de la Meuse.

P. 30 – Magasins de conservation du CNMN © Olivier Berrand, CNMN.

P. 31 – Prototype de consultation d'archives à distance © Arch. nat. ; Projet Socface © Socface/Teklia.

P. 32 – Salle de lecture des Archives de Maine-et-Loire © Christophe Martin, Arch. de Maine-et-Loire.

P. 33 – Affiche de l'exposition « Zooms » © Lydie Besançon, Arch. du Doubs ; Conférence du cycle « Les mardis aux archives » des Archives de la Haute-Marne © Rachel Decorse, Arch. de la Haute-Marne ; Visite contée et musicale de l'exposition « Vernaculaire extraordinaire » aux Archives de la Meuse © Arch. de la Meuse.

P. 34 – Affiche du programme de la semaine internationale des Archives aux Archives d'Annecy © Arch. d'Annecy ; Concert « Starchivist » © Arch. de la Métropole européenne de Lille ; Affiche de l'exposition « Évreux, terre d'aéronautique » © Arch. d'Évreux ; Jeu

éducatif proposé aux Arch. de Rennes © Marylou Chalon ; Exposition des Arch. de La Seyne-sur-Mer © Arch. de la Seyne-sur-Mer.

P. 35 – *Bordeaux-les-Bains* © Arch. de Bordeaux métropole ; *Un haras dans la ville* © Arch. du Cantal ; *Émile Combes, cent ans après* © Arch. de Charente-Maritime ; *Rouen retrouvée* © Arch. de la Seine-Maritime ; *Le studio Roffé à Apt* © Arch. d'Apt ; *Les Val-de-Marnais, le climat et l'environnement* © Arch. du Val-de-Marne ; *Du cœur à l'ouvrage* © ANMT ; *Meurthe-et-Moselle, 150 ans d'histoire* © Arch. de Meurthe-et-Moselle ; *Ils y viennent tous... au cinéma !* © Arch. de la Gironde ; *Bâtir le souvenir de la Grande Guerre dans l'Yonne* © Arch. de l'Yonne ; *Portraits de Haute-Provence* © Arch. des Alpes-de-Haute-Provence ; *Châteaux et maisons de maître dans le Cher* © Arch. du Cher ; *Archives détective* © Arch. de Haute-Savoie ; *Architectures d'archives en France* © SIAF ; *Le Gers face aux risques* © Arch. du Gers ; *Les chantiers et ateliers de la Perrière* © Arch. de Lorient ; *Strasbourg, 1940-1944* © Arch. de Strasbourg ; *Hérault de Guerre 39/45* © Arch. de l'Hérault ; *Canaux et rivières de la métropole de Lille* © Arch. de la Métropole européenne de Lille.

P. 36 – Atelier calligraphie des Archives du Finistère hors les murs (Collège Léo Ferré à Scaër) © Laure Welschen, Arch. du Finistère.

P. 37 – Atelier éducatif aux Archives de Maine-et-Loire © Christophe Martin, Arch. de Maine-et-Loire ; Exposition des Archives de l'Hérault © Arch. de l'Hérault.

P. 38 – « La Vie en rétro » aux Archives d'Annecy (12 juin 2022) © Isabelle Échard, Arch. d'Annecy ; Plan du golfe de Kotor © Arch. nat. ; Timbre (taille-douce) : création et gravure Christophe Laborde-Balen d'après photo charte © Arch. de la Côte-d'Or / F.Petot / PS 2518, encodage de la charte © Ademec / Alix Chagué (2020), porte de la Sorbonne © École nationale des chartes - Cl. Myr Muratet (2014) ; Micro-folies © Ministère de la Culture ; Affiche des Portes ouvertes des Archives de la Haute-Vienne © Arch. de la Haute-Vienne ; Affiche de l'exposition « Pages de pub » © Arch. des Vosges ; Visiteurs de l'exposition pour la journée d'étude en hommage à Valéry Giscard d'Estaing © SAEF ; Journée de Rencontre de la biosphère de Camargue © Olivier Berrand, CNMN.

P. 39 – Signature de la charte des éco-acteurs de la réserve de Camargue © SIAF/CNMN ; Visuel de l'exposition « 50 nuances d'archives » © Arch. de Maine-et-Loire ; Correspondance de Marie-Antoinette déchiffrée © Arch. nat.

P. 40 – Timbre (taille-douce) : création et gravure Christophe Laborde-Balen d'après photo charte © Arch. de la Côte-d'Or / F.Petot / PS 2518, encodage de la charte © Ademec / Alix Chagué (2020), porte de la Sorbonne © École nationale des chartes - Cl. Myr Muratet (2014) ; La Part-

Dieu, 800 ans d'histoire © Archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon ; EGAD © ICA.

P. 41 – Mémoire des entreprises au temps de la Covid-19 © ANMT ; Site internet des Archives de Lyon © Arch. de Lyon ; Forges Coutant © Arch. d'Ivry-sur-Seine.

P. 42 – *ANOM mode d'emploi* © ANOM ; Borne de réalité virtuelle dans l'exposition « Rouen retrouvée » © Arch. de la Seine-Maritime ; Compte Twitter des ANMT © ANMT.

P. 43 – Affiche de la collecte des Arch. du Finistère, acte I : le vélo © DIRCOM CD29 ; Inauguration du nouveau bâtiment des Archives de l'Isère © Arch. de l'Isère.

P. 44 – Journée de Rencontre de la biosphère de Camargue © Olivier Berrand, CNMN ; « La Vie en rétro » en costumes des années 20-30 devant une Citroën AC4 de 1930 à l'entrée des Archives municipales d'Annecy le 12 juin 2022 © Isabelle Échard, Arch. d'Annecy ; Affiche de l'exposition « Bienvenue dans la Manche ! » © Arch. de la Manche ; Site internet des Archives d'Orléans © Arch. d'Orléans métropole.

P. 45 – Affiche de l'exposition « Archives en Bande dessinée » © Direction de la communication, conseil départemental de la Corrèze ; Affiche des Portes ouvertes des Archives de la Haute-Vienne © Arch. de la Haute-Vienne ; Micro-Folies © Ministère de la Culture.

P. 46 – Visuel des Journées européennes du patrimoine © Ministère de la Culture ; Affiche de présentation du cycle Les Essentiels © Arch. nat. ; Affiche de l'exposition « Pages de pub » © Arch. des Vosges.

P. 47 – Séminaire des Archives de France © Cordier, Arch. de l'Hérault ; Faire-part de VAS © Programme VITAM ; Portail des Archives de la Seine-Maritime © Arch. de la Seine-Maritime.

P. 48 – Gisèle Halimi © Julien Quideau, L'Express ; Stand des Archives de France au Salon du Livre d'histoire à Blois © SIAF ; Inauguration de la chancellerie d'Orléans à l'hôtel de Rohan © Farida Bréchemier, Arch. nat.

P. 49 – Affiche du colloque international « D'Orient en Occident » © Arch. de l'Aube ; Fresque vidéo de la Mayenne © INA/Arch. de la Mayenne ; Capsule contenant les archives numériques encodées sur ADN déposée aux Archives nationales © Arch. nat.

P. 50 – Visiteurs de l'exposition réalisée par le Service des archives économiques et financières (SAEF) pour la journée d'étude organisée à Bercy le 8 décembre 2021, en hommage à Valéry Giscard d'Estaing © SAEF ; Inauguration de l'extension des Archives de Maine-et-Loire © Arch. de Maine-et-Loire.

P. 53 – Magasin des Archives de Maine-et-Loire © Christophe Martin, Arch. de Maine-et-Loire.

P. 54 – Pont autoroutier au dessus du Reyran (Fréjus), Archives du Var, fonds Baranger © Arch. du Var.

P. 56 – Clé accompagnant une plainte devant la sénéchaussée de Guyenne en 1733, Arch. de la Gironde, B580 © Arch. de la Gironde.



Magasin des Archives de Maine-et-Loire.





Pont autoroutier au dessus du Reyran (Fréjus).

Table des matières

Introduction	p. 3
Données clés 2021	p. 5
Inspection des patrimoines, collège Archives	p. 7

PARTIE 1. Accompagner, évaluer, collecter, bâtir, conserver, protéger

Grandes orientations du contrôle et de la collecte	p. 9
La politique de contrôle et de collecte	p. 9
Une année de collectes remarquables	p. 11
Archives publiques	p. 11
Archives privées	p. 14
Assurer l'archivage pérenne des données numériques	p. 16
Poursuivre le développement du programme interministériel VITAM	p. 16
Soutenir l'archivage numérique dans les territoires	p. 17
Bâtir, conserver, protéger	p. 18
Bâtiments d'archives	p. 18
Conservation préventive	p. 20
La protection du patrimoine archivistique	p. 21

PARTIE 2. Communiquer, diffuser, valoriser, accueillir, donner à voir et à comprendre

Les archives au carrefour de l'histoire et de la mémoire	p. 23
Les moments forts des services à compétence nationale des Archives nationales	p. 25
Archives nationales	p. 25
Archives nationales d'outre-mer	p. 25
Archives nationales du monde du travail	p. 26
Observatoire des dérogations	p. 27
Diffusion des données	p. 28
Le portail FranceArchives	p. 28
L'indexation au service de la diffusion	p. 28
Politique de numérisation	p. 29
L'intelligence artificielle dans les archives	p. 30
Politique des publics : activités culturelles et scientifiques	p. 32
Observatoire des publics	p. 32
Une action culturelle et scientifique dynamique et polymorphe	p. 33
Publications	p. 35
Éducation artistique et culturelle	p. 37

Les mois des Archives	p. 38
------------------------------------	-------

Liste des auteurs	p. 51
Crédits photographiques	p. 52



Clé accompagnant une plainte devant la sénéchaussée de Guyenne en 1733 conservée aux Archives de la Gironde

ARCHIVES DES EN FRANCE

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES • 2021



ISBN : 978-2-911601-74-3



Prix : 10 €

ROUGEMONT.

